

Etude 2024

La dévalorisation et l'exploitation du travail domestique des femmes : tour d'horizon historique pour saisir son évolution et les enjeux actuels

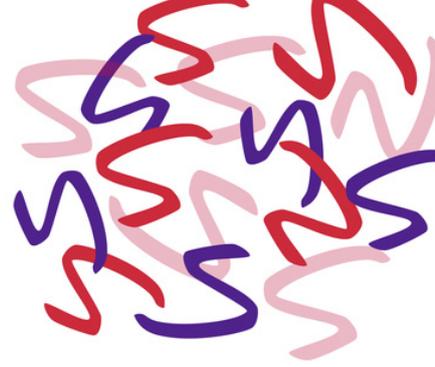


SORALIA

Mouvement féministe et solidaire

Qsolidaris
réseau

WB
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



GAZIAUX Wivynne
Chargée d'études
wivynne.gaziaux@solidaris.be

Visuel : Shutterstock - image générée par l'IA

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur intégralité sur notre site :
www.soralia.be/publications

Sous licence Creative Commons



Éditrice responsable : Noémie Van Erps, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles. Tel : 02/515.04.01

Siège social : place Saint-Jean, 1-2 - 1000 Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0418 827 588 • RPM : Bruxelles • **IBAN** : BE11 8777 9810 0148 •
Tél : 02 515 04 01 • soralia@solidaris.be

Mots-clés : histoire, économie, capitalisme, Travail domestique, travail des femmes, rapports sociaux de sexe, rôles sociaux entre les sexes, exploitation du travail des femmes, femmes migrantes, paysannes, prolétaires, ouvrières.

TABLE DES MATIÈRES

Mots-clés.....	1
Introduction	2
Avant-propos	2
DU V^e AU XV^e SIÈCLE : LE SYSTÈME FÉODAL COMME ORGANISATION SOCIALE	3
Le système féodal.....	3
Rôles sociaux et économiques des femmes.....	4
Statut et place des femmes.....	5
La crise de la fin du Moyen Âge	6
XVI^e ET XVII^e SIÈCLES : OFFENSIVE DU POUVOIR DOMINANT SUITE À LA CHUTE DE L'EMPIRE FÉODAL	7
Enclosures, création de la propriété privée et expropriation de la terre.....	7
De la chasse aux sorcières à la haine des femmes.....	10
Les colonisations et l'esclavage	13
DU XVIII^e AU XIX^e SIÈCLE : RÉVOLUTIONS INDUSTRIELLES ET PROGRESSION DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE CAPITALISTE	14
XVIII ^e : émergence de la première révolution industrielle en Angleterre	14
Place et rôle des femmes	17
XIX ^e siècle en France	18
XIX ^e siècle en Belgique	20
DU XX^e SIÈCLE À AUJOURD'HUI : FOCUS SUR LE MÉTIER DU TRAVAIL DOMESTIQUE EN BELGIQUE	22
Au XX ^e siècle : une main-d'œuvre féminine étrangère pour répondre à la « crise des domestiques » en Belgique.	22
Au XXI ^e siècle : de l'utilisation à l'exploitation de la main-d'œuvre féminine étrangère dans le travail domestique et du <i>care</i> à Bruxelles.....	24
Conclusion	29
Bibliographie	31

INTRODUCTION

Le fait que les femmes réalisent majoritairement le travail domestique et s'occupent des tâches maternelles sont des préceptes si ancrés dans les vies, les mœurs et les convictions d'une majorité de sociétés à travers le monde, qu'ils passent encore aujourd'hui comme étant des normes naturelles et justifiées. Comme si, effectivement, les rôles sociaux prescrits aux femmes et aux hommes dès leur naissance sont naturellement différents et opposés et que, par conséquent, ils sont voués à perdurer éternellement. C'est en effet ce que de nombreuses·eux chercheuses et chercheurs ont fait au cours de l'histoire, en étayant, légitimant et défendant cette théorie de la «prédestination naturelle». Mais fort heureusement, nous savons aujourd'hui que ces chercheuses·eurs ont été plus influencé·e·s par les constructions sociales propres aux lieux et aux époques dans laquelle elles·ils vivaient que par une réelle remise en question neutre et éclairée ; c'est-à-dire sans à priori. Grâce aux avancées des sciences sociales¹, économiques, et naturelles² notamment, nous pouvons aujourd'hui affirmer au contraire que cette théorie des rôles sociaux genrés a surtout permis qu'une moitié de la population puisse dominer l'autre moitié et tirer profit de son travail. Et que l'exploitation de ce travail – autant dans la sphère privée que dans la sphère professionnelle – a souvent été obtenue par la force, la contrainte ou la manipulation et avec le concours de ceux qui détiennent le pouvoir. Le pouvoir de proposer ou promulguer des lois et de les abroger, mais aussi d'enseigner, d'étudier, d'écrire, de raconter, de poursuivre, de juger, de punir, de choisir, d'hériter, de payer, d'acheter, de travailler, etc. Mais comment cela est-il advenu ? Comment est-ce que ce type de travail a pu – et il l'est encore aujourd'hui – être relégué assigné uniquement aux femmes et être exploité sans que, nous les femmes, nous ne puissions nous en rendre compte ? C'est ce que nous avons tenté de comprendre : en retraçant, brièvement et à postériori, l'histoire du travail des femmes ainsi que l'évolution de leur place dans le système économique et le rôle qu'elles ont joué dans la société depuis le haut Moyen Âge (X^e siècle) jusqu'à aujourd'hui. Retracer l'histoire des femmes est plus que pertinent parce que cela permet de comprendre les conditions des femmes et leur évolution au cours du temps, tout en mettant en lumière la domination masculine et les conséquences qu'elle a eues sur elles et sur l'évolution de la société. Tout comme elle est indispensable pour amener un contre-discours, un autre type de récit, que celui écrit par les hommes et pour les hommes, de leur seul point de vue et avec leurs propres aspirations politiques et économiques

³.

AVANT-PROPOS

Prétendre que cette étude est complète, exhaustive et qu'elle retrace véritablement le parcours de l'ensemble des femmes à travers le monde serait un gageure. Tout d'abord parce que les conditions et les réalités de vie vécues par les femmes sont différentes selon les époques, les lieux, les contextes (sociaux, politiques, économiques, religieux, etc.) et les communautés dans lesquelles elles ont vécu, mais aussi, selon la classe sociale et leurs déterminants physiques (par exemple la couleur de peau, etc.). Ensuite parce que les obstacles et les changements qui ont marqué le cours de l'histoire ne se sont pas produits partout et encore moins simultanément. Et enfin, parce que ces changements qui ont modifié la société n'ont

¹ Sociologie, anthropologie, psychologie, histoire, etc.

² Biologie, chimie, physique

³ PATOU-MATHIS Marylène, *L'homme préhistorique est aussi une femme*, Villeneuve-d'Ascq, Allary Éditions, 2020, p. 229.

pas eu les mêmes effets sur toutes les femmes et produit les mêmes conséquences. C'est pourquoi nous nous sommes tenu·e·s pour cette étude à analyser **l'histoire du travail des femmes** (en faisant un focus sur le travail domestique et maternel), **reléguées au plus bas de la hiérarchie sociale** (les prolétaires⁴ -paysannes, artisanes, ouvrières - et les femmes issues de l'immigration ou migrantes), **et situées exclusivement en Europe occidentale** (Belgique, Angleterre et France), entre le X^e et le XXI^e siècle. En terminant par la plus récente forme d'exploitation que prend ce travail ainsi que les femmes qui sont les plus touchées/concernées ; ceci afin de mieux comprendre les inégalités qui s'opèrent aujourd'hui encore entre les hommes et les femmes – mais aussi entre les femmes elles-mêmes - et les enjeux actuels en Belgique.

DU V^e AU XV^e SIÈCLE : LE SYSTÈME FÉODAL COMME ORGANISATION SOCIALE

Le système féodal

Le Moyen Âge est l'époque historique qui caractérise l'Europe occidentale entre le V^e et le XV^e siècle. De grands changements sociétaux et politiques ont marqué cette longue période, mais un des plus marquants est sans doute le système politique féodal instauré à partir du X^e siècle.

À cette époque, l'affaiblissement du pouvoir détenu par les rois (et les empereurs) les ont amenés à déléguer l'administration de leurs territoires à des seigneurs (abbés, évêques et nobles) qui, en échange, leur prêtaient allégeance. Les seigneurs devenaient ainsi responsables d'un fief (domaine ou encore seigneurie) sur lequel ils pouvaient légitimement exercer leur pouvoir (droits seigneuriaux). À leur tour, les seigneurs déléguaient une partie de leur fief à des petits seigneurs (c'est-à-dire des hommes libres) qui, en échange d'une terre, juraient fidélité au seigneur et s'engageaient à lui apporter son aide, notamment militaire. Et les petits seigneurs employaient des serves et serfs pour cultiver leur terre.⁵

En bref, le système féodal était un système hiérarchique dans lequel la personne qui avait un statut inférieur devait fidélité et obéissance à celle qui avait une position supérieure dans la hiérarchie sociale, en échange d'une terre qu'elle administre et protège⁶. Dans cette pyramide, si le Roi occupait la position suprême, les serves et serfs (les paysan·ne·s) étaient celles et ceux que l'on retrouvait au dernier échelon. Leur statut (le plus) inférieur faisait d'elles-eux les propriétés du seigneur puisqu'elles-ils étaient attaché·e·s à la terre qu'il détenait, en échange, elles-ils obtenaient le droit d'y vivre et de la cultiver pour assurer leurs propres besoins de subsistance (bien que ce qu'elles-ils produisaient – c'est-à-dire leur travail – appartenait également au seigneur). Les serves-serfs n'étaient donc ni libres, ni indépendant·e·s, et n'avaient pas le droit de quitter le domaine, par contre, elles-ils avaient l'obligation, entre autre, de respecter les lois et coutumes, de payer les taxes et de réaliser les corvées (qui consistaient souvent à travailler sur les terres du seigneur)⁷. C'est ce que l'on appelle le servage⁸.

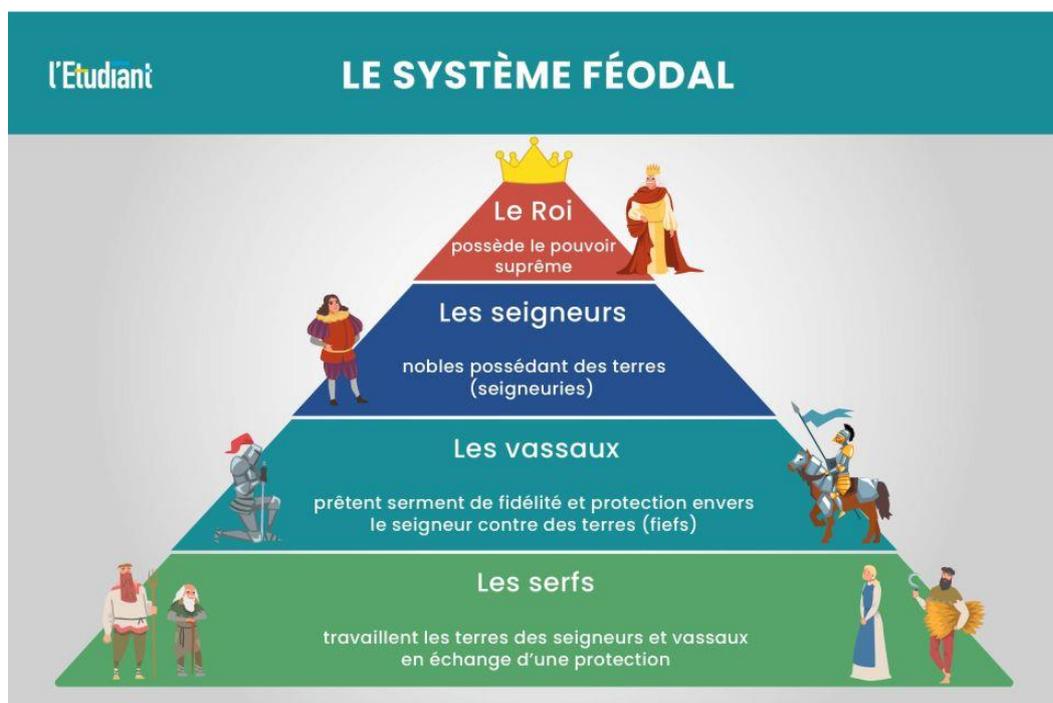
⁴ Par prolétaire, on entend toutes les personnes qui doivent vendre leur force de travail pour vivre.

⁵ « Suzerain, vassal », *Herodote.net*, https://www.herodote.net/suzerain_vassal-mot-448.php (consulté le 12 novembre 2024).

⁶ « Le système féodal c'est quoi ? », *L'Étudiant*, <https://www.letudiant.fr/college/methodologie-college/article/le-systeme-feodal-c-est-quoi.html>, (consulté le 12 novembre 2024).

⁷ CARTWRIGHT Mark, « Serf », *World History Encyclopedia*, 4 décembre 2018, <https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-17609/serf/>, (consulté le 12 novembre 2024).

⁸ Le servage est une nouvelle forme dérivée de l'esclavage.



Rôles sociaux et économiques des femmes

Au Moyen Âge, où l'économie était majoritairement basée sur l'agriculture¹⁰, la grande majorité des femmes travaillaient à la campagne¹¹, où elles vivaient avec leur famille. Leurs rôles consistaient principalement à s'occuper de la maison et/ou de la ferme : nourrir les animaux, potager, brasser la bière, fabriquer le fromage et le pain, cuisiner, nettoyer, filer la laine ou le lin et s'occuper des tâches maternelles. Mais pas que, puisqu'elles participaient également au travail dans les champs ; surtout lors des grosses périodes de récoltes comme les moissons, les vendanges, etc.

Lorsqu'elles vivaient en ville, elles aidaient leur mari à l'atelier ou étaient employées en tant que blanchisseuses, lingères, boulangères, couturières, brasseuses, laitières, artisanes, tisserandes, etc. Mais aussi comme servantes ou nourrices au service des familles plus riches. Ce travail s'ajoutait bien évidemment aux corvées domestiques ainsi qu'au soin des enfants et des plus âgé·e·s.

Qu'elles vivent en campagne ou en ville, le travail domestique et la main-d'œuvre supplémentaire qu'elles apportaient au champ ou à l'atelier participaient activement au bon fonctionnement du foyer ou de l'exploitation familiale. Quant au salaire qu'elles percevaient - qui était bien plus bas que celui de leurs homologues masculins¹² de par leur statut considéré comme inférieur -, celui-ci représentait une ressource financière supplémentaire et importante pour la survie de la famille.

⁹ « Le système féodal c'est quoi ? », *op. cit.*

¹⁰ Au Moyen Âge, 90 % de la population vit et travaille à la campagne ; voir : INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, *Occupations, habitats, logements au Moyen Âge*, <https://tinyurl.com/25a68f6j>, (consulté le 12 novembre 2024).

¹¹ Les serfs représentaient 75 % de la population médiévale ; voir : INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, *Occupations, habitats, logements au Moyen Âge*, *op. cit.*

¹² FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, Paris, Entremonde et Senovero, 2014, p. 133.

À cette époque, si on constatait déjà une division sexuelle du travail bien marquée entre les femmes et les hommes, le travail domestique qu'elles assuraient majoritairement était considéré comme étant aussi important que le travail aux champs réalisé par les hommes¹³.

« En outre, comme le travail sur la ferme servile était organisé sur la base de l'autosubsistance, la division sexuelle du travail y était moins prononcée et moins discriminante que dans la ferme capitaliste. Dans le village féodal, aucune séparation sociale n'existait entre la production de biens et la reproduction de la force de travail¹⁴ : tout travail contribuait à la subsistance de la famille »¹⁵.

Statut et place des femmes

« La vie des femmes au Moyen Âge était déterminée par l'Église et l'aristocratie »¹⁶.

Pour la classe inférieure qui habitait surtout en zone rurale, « le seigneur contrôlait tous les aspects de la vie du serf, y compris sa femme et ses filles »¹⁷. C'est lui qui décidait avec qui une femme pouvait se marier, ou une veuve se remarier¹⁸, tout comme il avait le droit de coucher avec l'épouse lors de la nuit de noces¹⁹. Le mari était quant à lui responsable du comportement de sa femme et c'est lui qui était poursuivi en justice si elle transgressait la loi²⁰.

« L'aristocratie veillait à ce que chacun reste à sa place grâce au système du gouvernement féodal »²¹.

Au sein du couple, mari et femme vivaient sur un même pied d'égalité, ou presque²². La terre était souvent attribuée à l'unité familiale ; bien qu'au niveau du droit à la propriété, les registres seigneuriaux montrent qu'en cas de décès les terres se transmettaient souvent de père en fils. La femme avait donc le droit de jouir des produits de son travail ; ce qui signifie qu'elle ne devait pas dépendre de son mari pour son autosubsistance²³.

En ce qui concerne l'Église, c'est elle qui guidait et instituait la vision globale de la vie ainsi que la place que chacune et chacun avait au sein de la société. En ce qui concernait spécifiquement les femmes, leur rôle présumé était celui de s'occuper du foyer et d'enfanter²⁴.

« Les femmes étaient certainement mieux perçues qu'auparavant, mais cela ne signifiait pas que le clergé, l'aristocratie, ni les hommes en général souhaitaient les voir s'élever au-dessus de la place qu'elles étaient censées occuper selon Dieu, comme l'indique clairement la Bible (...) qui précise que les femmes sont subordonnées aux hommes et qu'Ève fut la première pécheresse »²⁵.

¹³ *Ibid.*, pp. 36-43

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*, p. 43

¹⁶ MARK Joshua J., « Les femmes au Moyen Âge », *World History Encyclopedia*, 18 mars 2019, <https://tinyurl.com/433dvce8>, (consulté le 12 novembre 2024).

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, *op. cit.*, p. 43.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ MARK Joshua J., « Les femmes au Moyen Âge », *op. cit.*

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, *op. cit.*, p. 43.

²⁴ MARK Joshua J., « Les femmes au Moyen Âge », *op. cit.*

²⁵ *Ibid.*

La crise de la fin du Moyen Âge

Entre le XIII^e et le XV^e siècle, l'Europe est traversée par de « grands bouleversements économiques, sociaux, politiques et religieux », dus notamment aux productions insuffisantes (face à l'augmentation de la population et aux mauvaises conditions climatiques successives), aux famines, aux guerres, aux épidémies, etc. Tous ces éléments ont culminé au XIV^e siècle vers la chute du système féodal²⁶. Sur le plan économique, la peste noire en particulier a provoqué une importante crise du travail suite à la mort de 30 % à 40 % de la population européenne²⁷.

« (...) la décimation de la force de travail rendait le travail extrêmement rare, augmenta son coût de façon drastique et renforça la détermination des gens à briser les chaînes du régime féodal »²⁸.

Cette baisse de main-d'œuvre a tout d'abord mis les paysan·ne·s dans une position de force dont elles·ils se sont emparé·e·s pour s'opposer aux seigneurs :

« Quand la terre était rare, les paysans pouvaient être contrôlés par la menace de l'expulsion. Mais après que la population eut été décimée et la terre fut devenue abondante, les menaces des seigneurs cessèrent d'avoir un effet sérieux, les paysans pouvant maintenant se déplacer librement et trouver de nouvelles terres à cultiver »²⁹.

À la fin du XIV^e siècle, le refus des classes inférieures de payer la rente, les amendes, les impôts, de réaliser les corvées ou encore de respecter les décisions de justice, le tout corrélé aux multiples grèves et révoltes, a fortement ébranlé les rapports de classe³⁰. Au XV^e siècle, des artisan·e·s et les paysan·ne·s venant de régions entières se sont révolté·e·s pour mettre fin au pouvoir des seigneurs³¹. Augmentation du salaire, chute des prix, diminution des rentes d'un côté, et de la journée de travail de l'autre, sont les victoires qu'elles·ils ont d'ailleurs réussi à obtenir ; empêchant dès lors le pouvoir féodal de maintenir la structure sur laquelle même il avait fondé son pouvoir et sa richesse³².

« Le prolétariat européen parvint non seulement à un niveau de vie qui resta sans équivalent jusqu'au XIX^e siècle, mais le servage disparut aussi. À la fin du XIV^e siècle, l'asservissement à la terre avait pratiquement disparu. Partout les serfs furent remplacés par des fermiers libres (...) »³³.

Cependant la bourgeoisie, la noblesse et l'Église – avec l'aide de l'État – se sont alliées pour y faire face en mettant en place l'offensive générale qui leur a permis – comme nous le verrons par la suite – de garder leur position privilégiée, mais aussi « de s'approprier de nouvelles sources de richesses, étendre sa [leur] base économique et placer davantage de travailleurs sous sa [leur] coupe »³⁴.

²⁶ « Crise de la fin du Moyen Âge », *Wikipedia*, <https://tinyurl.com/38rbubsc>, (consulté le 12 novembre 2024).

²⁷ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 84.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ DYER C, cité dans FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 84.

³⁰ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., pp. 85-88.

³¹ *Ibid.*, p. 88.

³² *Ibid.*, p. 100.

³³ *Ibid.*, p. 90.

³⁴ *Ibid.*, p. 101.

XVI^e ET XVII^e SIÈCLES : OFFENSIVE DU POUVOIR DOMINANT SUITE À LA CHUTE DE L'EMPIRE FÉODAL

Enclosures, création de la propriété privée et expropriation de la terre

Dès le XVI^e siècle s'amorce en Angleterre « le mouvement des enclosures » qui sévit en plusieurs vagues jusqu'au XIX^e siècle³⁵ : on nomme *enclosure* le processus regroupant toutes les formes de privatisation de la terre au profit exclusif de propriétaires particuliers.

« Au XVI^e siècle, « enclosure » était un terme technique, indiquant un ensemble de stratégies que les seigneurs anglais et les riches fermiers utilisèrent afin d'éliminer la propriété foncière communale et étendre leurs possessions »³⁶.

D'une part, ce mouvement renvoie à la fin du système d'*openfield*³⁷ : système agraire traditionnel et coopératif où les champs (appartenant aux seigneurs) étaient ouverts et cultivés collectivement par les paysan·ne·s. Et d'autre part, à la fin du droit coutumier sur les « communaux »³⁸ ou terres communales (forêts, prairies, rivières, marais, etc.) : des terrains appartenant à la communauté sur lesquels chacun·e avait des droits d'usufruit comme celui de cultiver, couper du bois, chasser le gibier, pêcher, faire pâturer son bétail ou encore puiser de l'eau. Ces terres étaient vitales pour tou·te·s les paysan·ne·s et particulièrement pour celles et ceux qui ne possédaient pas de terres³⁹.

C'est à partir du XVI^e siècle que, poussés par la volonté de devenir les seuls à pouvoir posséder et bénéficier de l'usage de ces terres, de riches propriétaires fonciers ont fait en sorte de les rendre inaccessibles à la population. Ce qu'ils sont parvenus à obtenir progressivement en utilisant diverses méthodes « légales »,⁴⁰ mais aussi souvent par la force, la fraude ou l'intimidation⁴¹.

Concrètement, cela signifiait que toutes les terres étaient désormais entourées par des clôtures, fossés ou autres obstacles, signifiant qu'elles appartenaient à un propriétaire et que nul·le ne pouvait les enfreindre⁴². C'est ainsi qu'est né le concept de la « propriété privée » que nous connaissons toujours aujourd'hui⁴³.

« Le mouvement des enclosures prit son envol au XVI^e siècle lorsque de riches propriétaires fonciers transformèrent des pâturages et des champs communs en pâturages fermés pour des troupeaux de moutons, forts de l'expansion du commerce de la laine »⁴⁴.

³⁵ Pour en savoir plus : FAIRLIE Simon, « Une brève histoire des enclosures », *Confédération paysanne de la Lozère*, <https://tinyurl.com/2rj7dnyu>, (consulté le 12 novembre 2024).

³⁶ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, *op. cit.*, p. 119.

³⁷ Littéralement « champ ouvert ».

³⁸ ou *commons* en anglais ; voir : FAIRLIE Simon, « Une brève histoire des enclosures », *op. cit.*

³⁹ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, *op. cit.*, pp. 119-121.

⁴⁰ Lois votées au Parlement.

⁴¹ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, *op. cit.*, p. 119.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Nous verrons plus loin comment cette modification du paysage rural a joué un rôle important dans la transition du système agraire traditionnel vers le système économique capitaliste.

⁴⁴ FERNANDEZ-BOUVERET Nicolas, « Le mouvement des enclosures en Angleterre » (XVI^e-XVIII^e) », *Academia.eu*, <https://tinyurl.com/6dx3f7dr>, (consulté le 12 novembre 2024).

Cette nouvelle organisation du paysage agricole, ainsi que les nouvelles méthodes de culture et d'élevage ont permis aux propriétaires fraîchement attirés d'augmenter considérablement leur production. Et contrairement aux arguments avancés en faveur de la privatisation de la terre, celle-ci a eu davantage pour effet d'appauvrir la population que d'augmenter l'offre alimentaire disponible pour tou-te-s⁴⁵ :

« C'est ainsi que les prix des matières premières, qui étaient restés stables pendant deux siècles, commencèrent à augmenter dès que la terre fut privatisée »⁴⁶. En d'autres termes, les prix augmentèrent à cause du développement d'un système de marché national et international qui incitait à l'import-export des produits agricoles, et parce que les marchands accumulaient des biens afin de les vendre plus tard à un prix élevé »⁴⁷.

Les autres conséquences des enclosures sont l'effondrement du village féodal et, avec elle, l'accentuation des différences économiques au sein de la population rurale⁴⁸ : « c'est à ce moment qu'on voit le riche accroître sa puissance et le pauvre périr de misère »⁴⁹ :

« La cohésion sociale vola en éclats, des familles se désintégrèrent, les jeunes quittaient le village pour aller rejoindre le nombre croissant de vagabonds ou de travailleurs itinérants, qui devaient bientôt constituer le problème social de l'époque, alors que les plus âgés étaient livrés à eux-mêmes. Les femmes âgées étaient particulièrement désavantagées : ne disposant plus du soutien de leurs enfants, elles rejoignaient les rangs des indigents ou survivaient en empruntant, en chapardant et en retardant les échéances de paiement »⁵⁰.

Les paysan-ne-s privé-e-s de leurs terres et surtout de leurs moyens d'autosubsistance n'avaient donc plus d'autres choix que de migrer vers les villes pour y vendre leur force de travail⁵¹. Ce nouvel arrivage de main-d'œuvre était une aubaine pour beaucoup (par exemple pour le secteur minier et manufacturier en plein essor)⁵², d'autant plus que la misère et le désarroi dans lesquels ces nouvelles-eaux travailleuses-eurs se trouvaient conféraient « aux employeurs le pouvoir d'abaisser leur paye et d'allonger la journée de travail »⁵³.

Quant aux femmes, elles furent globalement plus impactées par les *enclosures*, et plus encore par l'expropriation des terrains communaux, que leurs homologues masculins :

« Leur fonction sociale [terrain communaux] était particulièrement importante pour les femmes qui, détenant moins de terres et possédant socialement moins de pouvoir, dépendaient davantage des communaux pour leur subsistance, leur autonomie et leur socialité »⁵⁴.

« (...) nous pouvons dire que les communaux étaient aussi le centre de la vie sociale pour les femmes, l'endroit où elles se rassemblaient, s'échangeaient des

⁴⁵ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., pp. 121-123.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 133.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 134.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 124.

⁴⁹ GOLDSMITH Olivier, cité dans BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, Paris, Éditions du seuil, 2010, p. 101.

⁵⁰ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 125.

⁵¹ BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, op. cit. p. 101.

⁵² *Ibid.*

⁵³ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., pp. 125-126.

⁵⁴ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 124.

nouvelles, prenaient des conseils, et là pouvait s'élaborer un point de vue féminin sur les événements communaux, indépendamment de celui des hommes »⁵⁵.

Ensuite, la migration des femmes vers le travail salarié en ville a fortement modifié les rapports sociaux entre les sexes⁵⁶ et a entraîné la dégradation de leurs conditions de vie. Car, dans la société monétarisée⁵⁷, seul le travail réalisé pour le marché (travail de production) était considéré comme créant réellement de la valeur. Le travail de reproduction (« travaux de ménage »⁵⁸ ou s'occuper des enfants) réalisé à l'intérieur du foyer devint donc de moins en moins considéré comme un travail au sens économique du terme. Ce qui a provoqué l'invisibilisation et la dévalorisation de tout le travail réalisé exclusivement par les femmes au sein du foyer. Et de surcroît, légitimer le fait que celui-ci pouvait être bien moins payé que la moyenne lorsqu'il était effectué hors du foyer pour un employeur⁵⁹.

« La séparation des travailleurs d'avec leurs moyens de subsistance, ainsi que leur dépendance nouvelle vis-à-vis des rapports monétaires, impliquait aussi que le salaire réel puisse dorénavant être diminué et le travail des femmes encore davantage dévalorisé par rapport à celui des hommes par le biais de la manipulation monétaire »⁶⁰.

« Ces bouleversements historiques, qui culminèrent au XIX^e siècle avec l'introduction de la femme au foyer à plein temps, redéfinirent la position des femmes dans la société et vis-à-vis des hommes. La division sexuelle du travail qui en résulta assigna non seulement les femmes au travail reproductif, mais accrut leur dépendance par rapport aux hommes, permettant aux employeurs et à l'État d'utiliser le salaire masculin comme un moyen de maîtriser le travail des femmes »⁶¹.

De plus, entre le XV^e et le XVII^e siècle – les femmes se voient progressivement interdire l'accès au marché du travail et drastiquement renfermées dans leur foyer dans le but de les contraindre à accomplir « le devoir » auquel elles sont « naturellement »⁶² vouées⁶³.

« (...) les forcer à produire des enfants pour l'État, ne représente qu'une définition partielle de la fonction des femmes dans la nouvelle division sexuelle du travail. Elles étaient aussi définies comme non-travailleurs, un processus bien étudié par les historiennes féministes, qui avait été pratiquement accompli vers la fin du XVII^e siècle. (...) Comme le dit Merry Wiesner (entre autres), l'idée que les femmes ne devaient pas travailler en dehors de la maison se répandait (dans la justice, les

⁵⁵ CLARK A., *The Working Life of Women in 17th Century England*, Londres, Frank Cass and Co., 1968, p. 51.

⁵⁶ Notamment au niveau de ce qu'on appelle « la division sexuelle du travail » : le fait qu'il y ait des tâches qui soient propres aux femmes (en l'occurrence le travail reproductif) et d'autres propres aux hommes (le travail productif).

⁵⁷ En zone rurale, les paysan-ne-s travaillaient majoritairement à la ferme et dans les champs. La rémunération du travail (main-d'œuvre) était donc souvent payée en nature (gîte et couverts, vêtements, chaussures, grain, etc.) : c'est le système économique de « subsistance » (la production pour l'usage). En ville, le travail était rétribué sur base d'un salaire, c'est-à-dire payé en une somme d'argent (monnaie), c'est l'économie basée sur l'agent ou l'économie monétaire. Voir : FELLER Laurent, « *Le salaire au Moyen Âge* », *Le club de Mediapart*, 25 mars 2015, <https://tinyurl.com/mrx4fh3m>, (consulté le 12 novembre 2024).

⁵⁸ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 167.

⁵⁹ *Ibid.*, pp. 131-133.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 133.

⁶¹ *Ibid.*, p. 132.

⁶² Selon les constructions sociales et la volonté de l'État et de l'Église.

⁶³ KIKUSHI Catherine, « Au Moyen Âge les femmes travaillaient et personne ne leur demandait « Qui va garder les enfants ? » », *Slate*, <https://tinyurl.com/ycxjsza3>, (consulté le 12 novembre 2024).

documents fiscaux, les ordonnances des guildes) et qu'elles devaient prendre part à la « production » uniquement pour aider leur mari »⁶⁴.

De la chasse aux sorcières à la haine des femmes

Au-delà de l'appropriation des terres par la classe dominante via le mouvement des *enclosures*, un autre phénomène sévit au même moment dans une grande partie d'Europe occidentale : la chasse aux sorcières.

Les premiers procès de sorcières ont eu lieu au milieu du XV^e siècle dans le sud de la France, en Allemagne, en Suisse et en Italie, alors en pleine période de révoltes populaires, d'épidémies, et de crise féodale⁶⁵.

« Ce fut dans ce long « siècle de fer » que, presque par accord tacite, dans des pays parfois en guerre l'un contre l'autre, les bûchers se multiplièrent et l'État commença à dénoncer l'existence des sorcières ainsi qu'à prendre l'initiative des persécutions »⁶⁶.

Le concept de « sorcellerie » est apparu pour la première fois à la fin du Moyen Âge. Au départ, les histoires et fabulations autour de femmes dangereuses et cruelles pratiquant la sorcellerie et pactisant avec le diable, n'émanent pas du peuple, mais bien d'une machination orchestrée et fomentée par l'Église catholique et les États eux-mêmes⁶⁷. La chasse aux sorcières a d'ailleurs été la première persécution en Europe pour laquelle tous les médias ont été utilisés dans le but d'endoctriner la population, allant jusqu'à générer une réelle psychose de masse. En l'occurrence, artistes, juristes, magistrats, philosophes, scientifiques, etc. ont activement participé à cette machinerie atroce. Au-delà de la torture et du massacre de milliers de femmes⁶⁸, une des conséquences les plus regrettables et dévastatrices au niveau de l'histoire des rapports sociaux entre les sexes, a sans doute été l'accentuation de la division entre les hommes et les femmes, mais aussi l'instauration d'une crainte certaine envers toutes les femmes en général⁶⁹.

Concrètement, la chasse aux sorcières est survenue à une époque où la magie⁷⁰ et les superstitions imprégnaient fortement les croyances populaires et où les gens, pauvres principalement, pratiquaient encore des rituels en espérant interférer sur leur (sur)vie. En réalité ces croyances représentaient surtout un danger pour le pouvoir des autorités de l'État et celle de l'Église qui craignaient qu'elles encouragent la « basse société » à s'en servir pour contrôler la nature, accéder à un certain pouvoir, ou encore pour les renverser⁷¹. À partir du XVI^e siècle, la lutte contre la magie était en marche et ce sont les femmes qui étaient les plus visées puisque c'est à elles qu'on allouait certain·e·s pouvoirs, connaissances et savoir-faire comme soigner les malades, trouver des objets, prédire l'avenir, fabriquer des potions d'amour,

⁶⁴ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 166.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 263.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 264.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 261.

⁶⁸ Des hommes aussi ont été poursuivis, jugés et exécutés pour sorcellerie, mais proportionnellement beaucoup moins que des femmes.

⁶⁹ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 261.

⁷⁰ « La magie est fondée sur la croyance que le monde est animé, imprévisible et qu'il y a une force en toutes choses, l'eau, les arbres, les substances, les mots, ... ». *Ibid.*, p. 278.

⁷¹ *Ibid.*, pp. 279-280.

etc.⁷². En témoigne le fait que plus de 80 % des personnes qui ont été jugées et exécutées aux XVI^e et XVII^e siècles pour des crimes de sorcellerie étaient des femmes⁷³.

« Les féministes comprirent rapidement que des centaines de milliers de femmes n'avaient pas pu être massacrées et soumises aux plus cruelles tortures sans avoir menacé la structure du pouvoir. Elles réalisèrent aussi qu'une telle guerre contre les femmes, menée sur une période de plus de deux siècles, était un tournant dans l'histoire des femmes en Europe, le « péché originel » du processus d'aviilissement social subi par les femmes avec l'avènement du capitalisme. Il fallait revisiter ce phénomène si l'on voulait comprendre la misogynie qui imprègne toujours les pratiques institutionnelles et les relations hommes-femmes »⁷⁴.

Depuis, des chercheuses·eurs ont étudié ce phénomène longtemps laissé de côté par les historien·ne·s⁷⁵ et ont relevé plusieurs concordances entre, d'une part, certains contextes et événements de l'époque et, de l'autre, la persécution de la population et plus particulièrement des femmes. L'historien Henry Kamen a souligné une première concordance entre la crise économique et sociale – et précisément la période où il y a eu la principale flambée des prix (entre la fin du XVI^e à la première moitié du XVII^e siècle) - et la période où il y a eu le plus grand nombre d'accusations et de persécutions⁷⁶. La philosophe Silvia Federici en pointe une seconde, entre l'augmentation des procès et l'intensification des révoltes urbaines et rurales qui ont surgi au lendemain des *enclosures*; des révoltes, qui plus est, qui « furent souvent initiées et dirigées par les femmes »⁷⁷. Et l'historien E. William Monter qui relève quant à lui une continuité entre le début de la chasse aux sorcières et les régions où la persécution des hérétiques⁷⁸ a été la plus forte; comme en Suisse où les sorcières étaient accusées de *hereg* (hérétique)⁷⁹.

« La continuité entre l'hérésie et la sorcellerie, tout au moins dans la première période de la chasse aux sorcières, ne fait ainsi pas de doute. Mais la chasse aux sorcières eut lieu dans un contexte historique différent, dramatiquement transformé, d'abord par les traumatismes et les fractures produites par la peste noire, un tournant dans l'histoire de l'Europe, et ensuite, au XV^e et XVI^e siècle, par les profonds changements dans les rapports de classes induits par la réorganisation capitaliste de la vie économique et sociale »⁸⁰.

Pour preuve, cette transition de la persécution des hérétiques vers les sorcières s'observe et s'explique de par les motifs d'accusations qui prédominaient au cours des procès à partir du XVII^e siècle. Il s'agissait des accusations contre les crimes reproductifs faisant le lien entre contraception, avortement et sorcellerie :

« (...) les sorcières étaient accusées de conspirer à la destruction des pouvoirs génératifs humains et animaux, de pratiquer des avortements et d'appartenir à une secte infanticide qui tuait les enfants ou les offrait au diable. Dans l'imaginaire populaire aussi, la sorcière fut associée à une femme âgée et lubrique, hostile à la

⁷² *Ibid.*, p. 280.

⁷³ *Ibid.*, p. 289.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 259.

⁷⁵ La chasse aux sorcières a longtemps été oubliée et banalisée dans l'histoire du prolétariat européen, estimant qu'il ne s'agissait que d'un phénomène mineur, voire une affaire de folklore. Voir : FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, *op. cit.*, p. 257

⁷⁶ *Ibid.*, p. 280.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 282.

⁷⁸ Définition voir : « Hérésie, hérétique », *Latoupie*, <https://tinyurl.com/ezrccm7y>, (consulté le 12 novembre 2024).

⁷⁹ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, *op. cit.*, p. 286.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 288.

vie nouvelle, qui se nourrissait de chair d'enfant ou utilisait leur corps pour en faire des potions magiques, un stéréotype plus tard popularisé par les livres pour enfants »⁸¹.

Selon Sylvia Federici, la chasse aux sorcières coïncide bel et bien avec le moment où les politiques craignaient le plus le déclin de la population ; alors qu'ils étaient persuadés qu'une population nombreuse était la clé pour faire prospérer la richesse de la nation (comme le prônait alors à l'époque l'économie mercantiliste et son plus grand représentant Adam Smith)⁸². Le contrôle de la démographie, et par conséquent, de tout ce qui pourrait y faire obstacle comme le fait d'intervenir sur la procréation, l'accouchement, la contraception, ou encore l'avortement – de tout ce qui agit sur la vie ou la mort – était de toute évidence devenu une préoccupation majeure. Les accusations contre les sages-femmes en particulier, tout comme leur exclusion à l'accès à la profession à partir du XVII^e et la mise sous tutelle de la médecine liée à la grossesse et à l'accouchement à l'État, démontrent bel et bien la volonté de mettre les femmes à l'écart, tout comme de détruire leur capacité à contrôler leur propre corps ⁸³.

« Tout comme les enclosures expropriaient la paysannerie des terres communales, la chasse aux sorcières expropriait les femmes de leurs corps, qui étaient ainsi « libérés » de toute entrave les empêchant de fonctionner comme des machines pour la production du travail. C'est ainsi que la menace du bûcher dressa des barrières autour du corps des femmes plus redoutables que ne le furent celles dressées lors de l'enclosure des communaux »⁸⁴.

Mais encore, au même moment dans toute l'Europe de l'Ouest, les femmes jugées coupables d'adultère étaient aussi brûlées sur le bûcher. Les prostituées et les naissances hors mariages étaient considérées comme étant hors la loi, et les relations entre femmes étaient diabolisées.

« Une femme sexuellement active était alors un danger public, une menace à l'ordre social puisqu'elle subvertissait le sens des responsabilités de l'homme, sa capacité au travail et au contrôle de soi »⁸⁵.

Il est clair que cette guerre menée contre les femmes cherchait à ce que l'État parvienne – par la force et la contrainte - à superviser la sexualité, la procréation et la vie familiale. Et somme toute, à gérer leur reproduction afin d'assurer la croissance de la démographie et par là, l'économie du pays⁸⁶, tout en brisant la capacité des femmes à pouvoir contrôler la reproduction, à soigner ou tout simplement à pouvoir disposer par elles-mêmes de leur propre corps.

Sur le plan idéologique enfin, la dévalorisation de l'image des femmes, construite tout au long de la chasse aux sorcières, a reforcé le stéréotype d'un être faible de corps et d'esprit. Ce qui a poussé non seulement les hommes à craindre les femmes, mais aussi à justifier le contrôle et la domination qu'ils se devaient d'avoir sur elles.

« Au fil des siècles, l'Église a imposé l'idée que la femme est par essence pécheresse, à l'image d'Eve, même si l'institution développe en parallèle le culte

⁸¹ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière, op. cit.*, p. 291.

⁸² Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est à cette époque et dans toute l'Europe que l'on a commencé à recenser des données démographiques.

⁸³ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière, op. cit.*, pp. 293-295.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 295.

⁸⁵ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière, op. cit.*, p. 306.

⁸⁶ ULB, *Witches*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2021, p. 64.

marial. Mais la Vierge Marie, c'est la femme sans sexualité ! La théorie qui prévaut, c'est que la femme est tellement faible dans son corps et dans son âme qu'elle ne peut pas faire son salut toute seule. Elle doit être aidée par les hommes – mari, père, frère – et être mise en tutelle. Une femme libre est un danger »⁸⁷.

Les colonisations et l'esclavage

La chute du système féodal a donc généré une crise globale dans toute l'Europe occidentale. Pour les paysan·ne·s, si cette chute fut, comme nous l'avons vu précédemment, l'opportunité d'obtenir des avancées (comme la hausse des salaires) et de s'affranchir de leur dépendance aux seigneurs, pour les marchand·e·s et les propriétaires, ce retournement de situation représentait surtout un risque de voir leurs perspectives d'enrichissement s'évanouir. D'autant plus que l'expropriation de la terre ne suffisait pas à contraindre les paysan·ne·s au travail salarié⁸⁸.

« Aux XVI^e et XVII^e siècles, la haine du travail salarié était si forte que de nombreux prolétaires préféraient risquer les galères plutôt que de se soumettre aux nouvelles conditions de travail »⁸⁹.

La classe dominante va ainsi chercher d'autres moyens pour trouver la main-d'œuvre nécessaire. L'une de ces pistes est l'expansion coloniale⁹⁰ et l'esclavage d'êtres humains à l'étranger.

« La chasse aux sorcières a eu lieu en même temps que la colonisation et l'extermination des populations du Nouveau Monde, les enclosures anglaises, le début de la traite des esclaves, la promulgation des « Bloody Laws » contre les vagabonds et les mendiants et elle a culminé dans l'interrègne entre la fin du féodalisme et l'« essor » du capitalisme, au moment où la paysannerie d'Europe atteint le sommet de son pouvoir (...) »⁹¹.

Entre le XV^e et le XVII^e siècle, plusieurs pays d'Europe occidentale ont ainsi colonisé des territoires entiers à l'autre bout du globe et particulièrement dans les pays du Sud. Derrière ces expéditions, qualifiées trop souvent et joliment de « grandes découvertes », ces pays ont pillé les ressources naturelles (exploitation de minerais comme l'or et l'argent, mais aussi exploitation agricole) et les trésors (civilisations inca et aztèque), mais ont aussi soumis à l'esclavage ou au travail forcé des peuples entiers (exploitation d'une main-d'œuvre gratuite)⁹².

« Des monarques avides de grandeurs et de richesses, des États luttant pour la suprématie, des marchands et des banquiers encouragés à s'enrichir : voilà les forces qui animeront le commerce, les conquêtes et les guerres,

⁸⁷ MUCHEMBLED Robert, « De la diabolisation des femmes aux bûchers de sorcières », *Le Monde*, 22 mai 2016, <https://tinyurl.com/4kuu8tem>, (consulté le 12 novembre 2024).

⁸⁸ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 214.

⁸⁹ HILL Christopher, cité dans FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 214.

⁹⁰ La colonisation est une occupation territoriale qui instaure une dépendance du pays occupé. La colonisation est d'abord une entreprise d'accompagnement économique qui établit une domination sous les aspects économiques, religieux, politiques et culturels, qui entraîne à la fois une destruction des modes de vie antérieurs et une construction de nouveaux modes de production, mais toujours au profit du colonisateur ; voir : NOUS AUTRES. ÉDUCATION CONTRE LE RACISME, *La colonisation européenne des XVI^e et XVII^e siècles*, <https://www.education-racisme.fr/les-racines-du-racisme/la-colonisation-europeenne-d/>

⁹¹ *Ibid.*, pp. 259-260.

⁹² BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, op. cit. pp. 28-30.

systematiseront le pillage, organiseront le trafic des esclaves, enfermeront les vagabonds pour les contraindre au travail »⁹³.

La mise en place d'un système de production basé sur l'exploitation du travail via la traite d'êtres humains à l'étranger était une stratégie particulièrement lucrative à cette époque où le corps - de par la force de travail qu'il pouvait produire – constituait la source primaire de richesse (et, par là même, un moyen d'accumuler les besoins financiers nécessaires pour que puisse advenir le système capitaliste)⁹⁴.

« Des millions d'Africains arrachés à leurs sociétés et à leur terre par la violence et le troc ; des millions de travailleurs [et travailleuses] non payés, dont beaucoup ne recevaient pas de quoi reproduire leurs forces et s'épuisaient en quelques dizaines de mois : c'est là, ne l'oublions jamais, une base essentielle (mais largement gommée dans la pensée occidentale) de l'enrichissement bourgeois des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (...) En effet, le travail forcé des esclaves noirs et des populations d'Amérique du Sud permet de dégager une énorme masse de plus-value ; celle-ci est appropriée sous forme monétaire par des négociants et des fabricants, des banquiers et des financiers d'Angleterre, principalement, mais aussi d'Europe et des colonies d'Amérique du nord : soit directement, soit indirectement, par la vente de produits manufacturés (tissus, armes ...) ou du service du transport »⁹⁵.

Ainsi donc fut l'offensive générale orchestrée par le pouvoir dominant pour maintenir sa position et qui a jeté les bases du nouveau système économique capitaliste.

DU XVIII^e AU XIX^e SIÈCLE : RÉVOLUTIONS INDUSTRIELLES ET PROGRESSION DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE CAPITALISTE

XVIII^e : émergence de la première révolution industrielle en Angleterre

Au XVIII^e siècle débute en Angleterre la Première révolution industrielle, avant de s'étendre aux autres pays d'Europe (Allemagne, Autriche-Hongrie, France, Belgique, Suisse, etc.) et aux États-Unis notamment. Cette révolution est marquée par les techniques et procédés qui ont permis à l'industrialisation de se développer, et par conséquent, d'accroître considérablement les volumes de production⁹⁶. Cette transformation du système de production a non seulement marqué un tournant fondamental dans l'histoire, mais a aussi changé profondément la face du monde à de nombreux niveaux : social, sociétal, économique, environnemental, politique, etc.

En tout, l'industrialisation capitaliste compte 3 grandes périodes : une première entre 1780 et 1880, une seconde entre 1880 et 1950, et une troisième qui a débuté en 1950 et qui est toujours en cours aujourd'hui. Chacune de ces périodes est caractérisée par une extension

⁹³ *Ibid.*, pp. 28-29.

⁹⁴ FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, op. cit., p. 217.

⁹⁵ BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, op. cit., p. 69.

⁹⁶ C'est-à-dire le nombre de produits fabriqués.

importante, c'est-à-dire une évolution au niveau d'un secteur en particulier (par type d'industrie) et d'une région ou d'un pays⁹⁷.

En Angleterre, ces progrès et innovations majeures concernaient, d'une part, l'invention de nouvelles machines, la mise au point de nouvelles techniques⁹⁸ (mécanisation) ainsi que l'utilisation d'énergies en quantité comme la houille (charbon) et la vapeur. Et d'autre part, la réorganisation du travail et des processus permettant d'accélérer les cadences de travail⁹⁹. À cette époque, c'est surtout via la mise en place du système des « fabriques » que la production s'est le plus intensifiée. Quant aux secteurs prédominants, il s'agissait du coton, de la fonte et des rails de chemin de fer, alors en pleine expansion¹⁰⁰.

« Les filatures sont construites, bâtiments de brique de quatre ou cinq étages employant plusieurs centaines d'ouvriers (...) Les anciens artisans et travailleurs à domicile répugnent à aller travailler dans ces fabriques, où ils sont « soumis à un règlement inflexible, entraînés comme un rouage, dans le mouvement impitoyable d'un mécanisme sans âme (...). À l'intérieur de la fabrique, chacun a sa place marquée, sa tâche étroitement délimitée et toujours la même ; chacun doit travailler régulièrement et sans arrêt, sous l'œil du contremaître qui le force à l'obéissance par la menace de l'amende ou du renvoi, parfois même par une contrainte brutale »¹⁰¹.

Il est néanmoins important de souligner que l'essor de cette première phase d'industrialisation n'aurait probablement pas été aussi fulgurant sans le développement des moyens de transport qui ont permis à l'Angleterre¹⁰² de vendre ses marchandises à travers le monde ni sans le déploiement des marchés nationaux et internationaux qui ont soutenu fortement la demande et, de facto, encouragé les industries à produire plus rapidement et à grande échelle¹⁰³.

« Avec la navigation à vapeur, le chemin de fer et le télégraphe, la dimension mondiale des échanges, des interdépendances et donc du capitalisme change d'ampleur et d'épaisseur »¹⁰⁴.

Par ailleurs cette révolution a également produit une transformation importante sur le plan social et sociétal qui est l'émergence de deux classes sociales. D'un côté celle de la bourgeoisie industrielle, qui comprend celles et ceux qui détiennent les « moyens de production » ou encore le capital (c'est-à-dire les terrains, les usines et le matériel) et dont les profits ne cessent de croître grâce à l'augmentation des volumes de production¹⁰⁵.

« (...) membres de l'aristocratie animant des entreprises commerciales, mais aussi des exploitations agricoles ou minières ; grands marchands ou grands financiers marquant leur réussite par l'achat de terres ; marchands se faisant fabricants puis

⁹⁷ *Ibid.*, p. 131.

⁹⁸ La plus importante lors de cette Première période étant l'invention de la machine à vapeur en 1765.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 171.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 131.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 104.

¹⁰² Au point de l'élever, à l'époque, au rang de premier fournisseur en biens d'équipement au monde. *Ibid.*, p. 171.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 113.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 175.

¹⁰⁵ C'est à ce moment qu'apparaît la « plus-value » et qui est la différence entre le « coût de production » de la marchandise créée (qui comprend la « force de travail » des travailleuses-eurs et les instruments qu'elles-ils emploient pour créer cette marchandise) et le prix auquel cette marchandise sera revendue sur le marché.

créant leurs fabriques ; fabricants et négociants se faisant banquiers : ils tiennent l'ensemble des affaires du pays »¹⁰⁶.

Et de l'autre, la classe ouvrière située tout en bas de l'échelle de la hiérarchie sociale : les travailleuses-eurs qui faisaient tourner les machines à plein régime, mais qui ne touchaient que les miettes des profits qu'elles-ils participaient pourtant largement à engendrer. Une main-d'œuvre aussi abondante que dépendante du système, étant donné qu'elle renfermait toutes celles et ceux qui, fraîchement expulsé-e-s de leur campagne, n'ont eu d'autres choix que de migrer vers la ville pour y trouver du travail. Ce qui fût de nouveau une aubaine pour les capitalistes qui avaient l'embaras du choix tout autant qu'elles-ils pouvaient se permettre d'abaisser les salaires au plus bas, sans se préoccuper des conditions de travail médiocres que subissaient les travailleuses-eurs, au point qu'on renomme cette situation d'esclavage du « système industriel »¹⁰⁷.

« Journées de travail allongées, salaires abaissés, grâce à la concurrence que se livrent les différents types d'ouvriers, conditions de vie souvent jugées plus dures que celles des anciens serfs »¹⁰⁸.

Pour reprendre les mots de Karl Marx :

« Si l'accumulation, le progrès de la richesse sur la base capitaliste, produit donc nécessairement une surpopulation ouvrière, celle-ci devient à son tour le levier le plus puissant de l'accumulation, une condition d'existence de la production capitaliste dans son état de développement intégral. Elle forme une armée de réserve industrielle qui appartient au capital d'une manière aussi absolue que s'il l'avait élevée et disciplinée à ses propres frais. Elle fournit à ses besoins de valorisation flottants, et, indépendamment de l'accroissement naturel de la population, la matière humaine toujours exploitable et toujours disponible »¹⁰⁹.

Somme toute, il est clair que l'ensemble de ces facteurs (innovations techniques et force de travail/main-d'œuvre) sont ceux qui ont permis l'essor de la révolution industrielle et avec elle, l'expansion du capitalisme. Tout comme la chute du système économique y a contribué en fournissant une main-d'œuvre abondante et bon marché¹¹⁰.

« Ainsi s'amorce en Angleterre la transformation capitaliste de la production (...); les enclosures et la première modernisation de l'agriculture fournissent un prolétariat déraciné et disponible; l'esprit scientifique et technique appliqué à la production suscite une suite d'inventions qui font bouler de neige; des capitaux disponibles, notamment à partir du commerce et de l'agriculture, permettent la construction des fabriques. La production va accroître puissamment, le salariat s'élargit, les luttes ouvrières se multiplier et s'organiser »¹¹¹.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 105.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 138.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 172.

¹⁰⁹ MARX Karl, cité dans BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, op. cit., pp. 167-168.

¹¹⁰ Puisque, comme nous l'avons vu précédemment, l'exploitation coloniale a joué un grand rôle dans l'avènement de la Grande-Bretagne à être la plus grande puissance coloniale de l'époque. BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, op. cit., p. 171.

¹¹¹ BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, op. cit. p. 105.

Place et rôle des femmes

En ce qui concerne les femmes, elles aussi comptaient (tout comme les enfants) dans la main-d'œuvre ouvrière, surtout dans le secteur du textile¹¹². Bien que Marx ne s'est pas étendu sur leur condition (puisqu'il les englobait sans distinction dans la classe ouvrière), il évoque, dans ses rapports parus dans le Livre 1 du Capital, que « des couturières mouraient par excès de travail, manque d'air et manque de nourriture », de jeunes filles travaillaient quatorze heures par jour sans prendre de repas ou rampaient à moitié nues dans des galeries pour remonter le charbon à la surface, des enfants étaient arrachés à leur lit au milieu de la nuit, « forcés, uniquement pour survivre, de travailler (...) »¹¹³. Il explique également que l'industrie divisait les tâches et les postes entre les hommes et les femmes (enfants compris), du fait que chacun·e aurait « un rôle décisif dans les processus de production »¹¹⁴. Mais encore que « les femmes étaient recrutées dans l'industrie non parce que l'automatisation réduisait la charge de leur travail, mais parce qu'on pouvait les payer moins et qu'elles étaient jugées plus dociles et plus disposées à mettre toute leur énergie dans leur métier »¹¹⁵.

Par la suite, les conditions de vie et de travail extrêmes et misérables dans lesquelles la classe ouvrière se trouvait ont poussé celle-ci à la révolte qu'on appelle aujourd'hui « lutte des classes »¹¹⁶. C'est dans ce même contexte qu'est né le syndicalisme¹¹⁷. La montée de ces contre-pouvoirs fait resurgir auprès de la bourgeoisie les débats autour de la reproduction et la place de la femme au foyer. C'est d'ailleurs dans ce sens que la loi sur la limitation des heures du travail des femmes a été promulguée et qu'elles furent de nouveau renvoyées au foyer afin qu'elles remplissent « leur rôle » : le travail domestique et les tâches liées à la maternité – mais aussi qu'elles puissent produire la future génération de travailleuses·eurs¹¹⁸.

« Ainsi, en 1867, une Commission sur l'emploi des enfants se lamentait que, « étant employées de huit heures du matin à cinq heures du soir, elles [les femmes mariées] rentrent au foyer fatiguées et lasses et refusent de faire le moindre effort supplémentaire pour rendre la maison confortable », si bien que « lorsque le mari rentre, il trouve tout inconfortable, la maison sale, aucun repas préparé, les enfants pénibles et chameilleurs, l'épouse négligée et irritée et son foyer si désagréable que bien souvent, il se rend au pub et devient un ivrogne » »¹¹⁹.

Pour Silvia Federici, la volonté de l'État de renvoyer les femmes (mariées surtout) au foyer était surtout une condition nécessaire au développement de la seconde révolution industrielle. Le passage vers une industrie lourde – « du textile à l'acier, de l'exploitation fondée sur l'allongement de la journée de travail à celle fondée sur l'intensification de l'exploitation »¹²⁰ – nécessitait en effet une génération d'hommes plus forts, plus disciplinés et surtout plus productifs encore¹²¹. À ce sujet, l'ampleur des débats et les productions réalisées par d'autres féministes et intellectuelles ne manquent pas pour prouver le rôle central qu'a joué le travail

¹¹² *Ibid.*, p. 104.

¹¹³ FEDERICI Silvia, *Le capitalisme patriarcal*, Paris, La Fabrique éditions, 2019, p. 32.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 36.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 39.

¹¹⁶ Crise déclenchée par les luttes des classes travailleuses en Angleterre dans les années 1830-1840. *Ibid.*, p. 127.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 53.

¹¹⁹ HEWIT Margaret, citée dans FEDERICI Silvia, *Le capitalisme patriarcal*, *op. cit.*, p. 129.

¹²⁰ FEDERICI Silvia, *Le capitalisme patriarcal*, *op. cit.*, p. 54.

¹²¹ *Ibid.*, pp. 53-54.

non rémunéré des femmes dans l'accumulation des profits, au bénéfice des hommes et plus spécifiquement, des hommes riches, blancs et issus du Nord de la planète.

En soulignant toutefois que le retrait des femmes du marché du travail et la création de la « ménagère à temps plein fût aussi bénéfiques pour leur homologue masculin étant donné qu'ils recevaient désormais un salaire (un peu) plus élevé pour entretenir leur épouse restée au foyer^{122 123}. Par ailleurs, leur crainte que les femmes leur fassent concurrence sur le marché du travail les a également poussés à soutenir les gouvernements et les syndicats dans l'idée que la place de la femme était à la maison¹²⁴. À cette époque, l'emploi féminin était d'ailleurs accusé de déstabiliser la famille, de provoquer des troubles sociaux dans la classe ouvrière¹²⁵ et rendait les femmes responsables de la mise au monde « d'êtres émaciés qui ne pouvaient faire de bons travailleurs ni de bons soldats »¹²⁶. En sachant aussi que les attaques envers le travail salarié des femmes ne visaient pas que le travail en usine, mais également celui qu'elles exerçaient dans les zones rurales et notamment dans les mines¹²⁷.

Lors des débats parlementaires autour de la loi des 10 heures en 1847, un partisan de la limitation du temps de travail des femmes disait ceci :

« Non seulement les ouvrières accomplissent le travail des hommes, mais elles occupent aussi leurs places ; elles forment divers clubs et associations et acquièrent progressivement tous ces privilèges qui sont considérés comme le dot du sexe masculin »¹²⁸.

D'autres réformes encore ont été mises en place, comme l'obligation pour les écoles élémentaires publiques, à la fin du XIXe siècle, d'organiser des cours de sciences domestiques et des travaux pratiques dans les matières domestiques¹²⁹.

En synthèse de ce qui précède, il est clair que l'arrivée de l'industrialisation – et avec elle du système de production capitaliste – a participé activement à accentuer la division sexuelle du travail entre les hommes et les femmes, « caractérisée par la séparation des lieux où les femmes travaillaient, mais aussi par les rapports sociaux qui sous-tendaient leurs tâches respectives »¹³⁰.

XIX^e siècle en France

La révolution industrielle arrive progressivement en France à partir du XIXe siècle. Ce retard sur l'Angleterre s'explique par le fait que le secteur agricole et rural y reste le modèle économique prédominant¹³¹.

En ville, les femmes continuaient à travailler majoritairement dans les manufactures, mais la figure de l'ouvrière¹³² commence à apparaître suite à la féminisation importante de certains

¹²² C'est ce qu'on appelait le « salaire familial ».

¹²³ *Ibid.*, p. 135.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 126.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 129.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 130.

¹²⁷ FEDERICI Silvia, *Le capitalisme patriarcal*, *op. cit.*, p. 132.

¹²⁸ LOWN Judy, citée dans FEDERICI Silvia, *Le capitalisme patriarcal*, *op. cit.*, p. 129.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 137.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 140.

¹³¹ Qui devient à cette époque le Premier Empire colonial du monde et une puissance commerciale dominante. *Ibid.*, p. 152.

¹³² OMNES Catherine, « Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations », *L'année sociologique*, 2003/2 (Vol. 53), <https://tinyurl.com/4uu494ct> (consulté le 12 novembre 2024), p. 378.

secteurs, dont surtout celui du textile¹³³. Ici aussi, l'arrivée des femmes sur le marché du travail - bien qu'au début de la révolution industrielle les ouvrières ont du mal à en trouver - était perçue par les hommes comme une concurrence déloyale et particulièrement par les syndicalistes proudhoniens¹³⁴, qui d'ailleurs en 1866 ont voté « le refus du travail des femmes lors du Congrès de L'Association internationale des travailleurs »¹³⁵. Quant à la division sexuelle du travail, elle restait bien ancrée :

*[le travail salarié] « opère une partition sectorielle des emplois et une distribution très sexuée des postes de travail : aux hommes reviennent les emplois requérant force et qualification ou présentant des risques importants ; aux femmes, les travaux se référant à leurs qualités naturelles de délicatesse, de minutie, de dextérité »*¹³⁶.

En zone rurale, les femmes travaillaient encore essentiellement dans l'exploitation agricole familiale ; ce qui leur permettait de rester proches des enfants et du foyer et par conséquent, de continuer à remplir « leurs » devoirs domestiques et maternels. C'est cette persistance de l'économie agricole en France qui lui a évité de connaître le choc de la prolétarisation et de l'urbanisation¹³⁷ et surtout, la crise du travail domestique qu'a connu l'Angleterre^{138 139}. D'ailleurs, à cette époque et jusqu'à la grande dépression¹⁴⁰, ce n'étaient pas les travailleuses·eurs qui migraient vers les industries, mais l'inverse ; en sachant que les grandes usines étaient aussi rares¹⁴¹.

Le statut et la place des femmes dans la société restaient peu enviables, l'idéologie des rôles présumés naturels entre les sexes continuait à leur rendre la vie dure. À la campagne, « aux femmes [aux faibles] les travaux légers comme le soin des animaux, la préparation du travail agricole ou la gestion des productions à vendre, et aux hommes [aux forts] les travaux qui demandent la force et le maniement des outils »¹⁴². Sur le plan professionnel en général notamment, certains métiers comme celui de médecin ou d'avocat leur étaient également interdits. Sur le plan politique, on peut même dire que les femmes ont subi à cette époque une restriction importante de leurs droits avec la promulgation du Code Napoléon en 1804 qui a institué légalement l'infériorité des femmes, en témoignent ces quelques articles¹⁴³ :

- Art. 213 : Le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari ;
- Art. 217 : La femme [...] ne peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir, à titre gratuit ou onéreux, sans le concours du mari dans l'acte, ou son consentement par écrit.
- Art. 1421 : Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner, hypothéquer sans le concours de sa femme.

¹³³ Qui constitue 40 % du produit industriel français en 1840 ; voir : *Ibid.*

¹³⁴ « Philosophie politique de Pierre-Joseph Proudhon », *Wikipédia*, 17 mai 2023, https://fr.wikipedia.org/wiki/Philosophie_politique_de_Pierre-Joseph_Proudhon (Consulté le 9 décembre 2024).

¹³⁵ PATOU-MATHIS Marylène, *L'homme préhistorique est aussi une femme*, *op. cit.*, p. 217.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 378.

¹³⁷ Causée par la migration des paysan-ne-s et artisan-e-s vers les villes.

¹³⁸ Mais aussi la Belgique, comme nous le verrons plus loin.

¹³⁹ OMNES Catherine, « Les trois temps de l'emploi féminin... », *op. cit.*, pp. 378-379.

¹⁴⁰ « La Grande Dépression en France est une période de crise économique et de marasme économique qui touche la France après le krach de 1929 aux États-Unis ». Voir : « Grande Dépression en France », *Wikipédia*, 30 juin 2024, <https://tinyurl.com/mrbcmxz8>, (consulté le 10 décembre 2024).

¹⁴¹ OMNES Catherine, « Les trois temps de l'emploi féminin... », *op. cit.*, p. 379.

¹⁴² *Ibid.*, p. 377.

¹⁴³ PATOU-MATHIS Marylène, *L'homme préhistorique est aussi une femme*, *op. cit.*, pp. 208-209.

- Art. 1428 : le mari a l'administration de tous les biens personnels de sa femme. Il peut exercer seul toutes les actions mobilières et possessoires qui appartiennent à la femme. Il ne peut aliéner les immeubles personnels de sa femme sans son consentement.

XIX^e siècle en Belgique

En Belgique, qui dispose de ressources minières importantes, le travail industriel est surtout axé sur l'exploitation des mines de charbon. Comparativement à l'Angleterre, la remise en question du travail des femmes portait moins sur leur présence dans les industries¹⁴⁴ que dans le fond des mines. Le débat sur « la réglementation du travail des femmes et des enfants » était d'ailleurs l'un des débats de société les plus importants que le pays ait connu durant tout le XIX^e siècle¹⁴⁵.

Cette image de la « fille de fosse (...) hante véritablement l'imaginaire social parce qu'elle transgresse en réalité toutes les normes de son sexe »¹⁴⁶.

Si les stéréotypes de l'ouvrière industrielle étaient déjà effrayants¹⁴⁷, ce sont surtout les femmes travaillant dans les mines que l'on accusait d'empêcher la prospérité de la famille et même d'être responsables de la dégradation des familles ouvrières et de leur misère. De même, elles étaient montrées comme les boucs émissaires des « désordres sociaux qui éclatent dans les régions industrielles » et de la « dégénérescence physique et morale de la classe ouvrière »¹⁴⁸ ; sans que soient remis en cause les facteurs économiques, les bouleversements entraînés par le capitalisme industriel ou encore la concentration de la main-d'œuvre dans les quartiers ouvriers¹⁴⁹. Bien au contraire, puisque pour remédier à cette « décadence » de la classe ouvrière, l'État a mis en place un nouveau système éducatif spécifique entièrement dédié aux filles : « les écoles ménagères ». Le but de ces écoles était de former de futures et parfaites femmes au foyer disposant de toutes les qualités domestiques nécessaires à la famille ouvrière idéale. Cette formation [ou dressage ?] allait de l'apprentissage des tâches domestiques à l'éducation des enfants, en passant par la gestion des ressources financières. Ou plutôt de la gestion de la pauvreté puisque c'est bien de ça qu'il s'agit au final : apprendre à tirer parti du moindre déchet ou du moindre bout de tissu. « C'est la clé du système, tirer parti de rien, ne jamais créer de besoins qui ne pourraient être satisfaits »¹⁵⁰.

Du côté des grandes villes, et à Bruxelles surtout, la montée de la bourgeoisie¹⁵¹ a engendré un accroissement important du nombre de domestiques¹⁵². Si, initialement, ce métier concernait aussi bien les hommes que les femmes, avec le développement de l'industrialisation, les hommes sont dès lors de plus en plus dirigés vers les métiers

¹⁴⁴ Qui est mieux vu en Belgique que dans d'autres pays d'Europe.

¹⁴⁵ GUBIN Éliane, *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 164.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 161.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 160.

¹⁵⁰ *Ibid.*, pp. 173-174.

¹⁵¹ « Il s'agit d'une classe sociale définie sociologiquement, en particulier à l'époque contemporaine, désignant les personnes ayant un certain capital social, culturel et financier et appartenant aux couches supérieures et intermédiaires d'une société ». « Bourgeoisie », *Wikipédia*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bourgeoisie>, (consulté le 12 novembre 2024).

¹⁵² PIETTE Valérie, « Domestiques et servantes. Des vies sous condition. Essai sur le travail domestique en Belgique au 19^e siècle », *Sextant, Revue du Groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les Femmes*, n° 15/16, 2001, <https://journals.openedition.org/clio/600>, pp. 1-2.

industriels. Ce qui a non seulement entraîné une baisse du nombre de domestiques sur le marché du travail, mais aussi provoqué une féminisation importante du métier. En 1910, 80 % des personnes qui travaillaient dans ce secteur étaient des femmes¹⁵³.

Cette féminisation du métier ne leur procurera aucun avantage. Que du contraire, puisqu'elles ne sont pas parvenues à obtenir les avancées sociales – notamment au niveau des conditions de travail – que leurs homologues ouvriers sont parvenus à obtenir dans les métiers où ils étaient majoritaires¹⁵⁴.

« Cantonnés dans le privé, les domestiques échappent à toute forme de modernité ; ils [elles-ils] sont considérés par de nombreux progressistes comme un héritage de l'Ancien Régime¹⁵⁵, "la dernière forme de l'esclavage moderne" »¹⁵⁶.

De plus, cette image de servante leur était peu flatteuse :

« la servante inquiète d'autant plus qu'on lui prête le plus souvent des mœurs légères ou perverses, une moralité douteuse ; d'où la question qui se pose alors : Comment en faire de bonnes servantes et les garder dans le droit chemin ? »¹⁵⁷.

À la veille de la Première Guerre mondiale, toujours à Bruxelles, cette forte demande dans le service domestique par les familles bourgeoises a entraîné également l'accélération du flux de travailleuses immigrées. Vers le milieu du siècle, le secteur domestique comptait 50 % de travailleuses étrangères. Parmi les 250.000 ressortissant·e·s venant essentiellement des pays voisins (France, Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni et Luxembourg) établi·e·s en Belgique, beaucoup étaient des femmes. Celles-ci étaient nettement plus nombreuses au vu du besoin important de main-d'œuvre dans le service domestique, mais aussi dans d'autres emplois dévolus aux femmes comme celui de gouvernante, bonne d'enfant, enseignante, garde malade, commerçante, etc.. Du point de vue des femmes, ces métiers – bien que pénibles et contraignants - représentaient surtout l'opportunité de devenir indépendantes, de pouvoir échapper au contrôle familial ou villageois, et d'apprendre des tâches ménagères qu'elles pourraient valoriser sur le « marché matrimonial »¹⁵⁸.

[À Bruxelles] « près d'une femme active sur trois est une servante (...) le métier attire surtout des milliers de jeunes rurales pour qui l'état de servante présente comme avantage indéniable l'éloignement du village d'origine et de son strict contrôle social (...). La découverte de la grande ville se limite quasi exclusivement aux cuisines-caves et aux mansardes ; les tâches répétitives et un travail harassant forment l'horizon des jeunes campagnardes (...) »¹⁵⁹.

Enfin, la Belgique est aussi au XIXe siècle un pays d'émigration. « Jusqu'à la fin du siècle, le nombre de Belges qui quittent le pays est supérieur au nombre d'étrangers qui s'y installent »¹⁶⁰. Les crises sociales¹⁶¹ - liées à l'industrialisation et à la mécanisation – qu'a

¹⁵³ CAMARGO MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ? Femmes migrantes et politique de formalisation à Bruxelles », *Thèse présentée en vue de l'obtention du grade académique de Docteur en Sciences Politiques et Sociales à l'ULB*, <https://tinyurl.com/2j6k5n4v>, p. 73.

¹⁵⁴ GUBIN Éliane et JACQUES Catherine, *Encyclopédie d'histoire des femmes Belgique, XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Éditions Racine, 2018, p. 125.

¹⁵⁵ Voir définition : « Ancien régime », *Larousse*, <https://tinyurl.com/3pnsjfc> (consulté le 12 novembre 2024).

¹⁵⁶ GUBIN Éliane et JACQUES Catherine, *Encyclopédie d'histoire des femmes Belgique ...*, *op. cit.*, p. 125.

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 361.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 124.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 360.

¹⁶¹ Crise linière en 1840 et « famine » du coton dans les années 1960. Voir : *Ibid.*

connu la Belgique à cette période ont provoqué le départ en masse de familles entières vers la France. Aux côtés de ces familles, de nombreuses femmes seules figuraient, décidées de partir pour travailler dans le service domestique : « en 1901, on dénombre 13.167 domestiques belges en France, dont 82 % sont servantes à Paris »¹⁶².

DU XX^e SIÈCLE À AUJOURD'HUI : FOCUS SUR LE MÉTIER DU TRAVAIL DOMESTIQUE EN BELGIQUE

Au XX^e siècle : une main-d'œuvre féminine étrangère pour répondre à la « crise des domestiques » en Belgique.

À partir de 1920, une « crise des domestiques »¹⁶³ s'installe en Belgique. Cette crise s'expliquerait, selon les dires des maîtresses, par une pénurie de « servantes compétentes ». Les chiffres officiels de l'époque dénonçaient bel et bien une insuffisance d'offre de main-d'œuvre par rapport à la demande. Toutefois, une enquête à l'échelle internationale¹⁶⁴ a révélé d'autres problèmes :

- l'infériorité sociale des travailleuses domestiques,
- les dures conditions de travail et psychologiques (l'isolement par exemple),
- le manque d'avenir et d'occasion de se marier¹⁶⁵.

Pour l'historienne Éliane Gubin, cette crise résultait plus de « changements sociaux et du métier » en tant que tel, que d'une réelle pénurie de main-d'œuvre ; elle cite

- l'émergence de nouveaux métiers dans l'industrie (le secteur de l'industrie est d'ailleurs, en 1930, le premier secteur d'occupation des femmes avant le commerce et le secteur domestique),
- les changements qui s'opèrent au sein même du métier comme l'émergence des femmes de ménage qui travaillent « à la journée »,
- le boom de mariages après la Première Guerre mondiale,
- l'arrivée de travailleuses venant de l'Europe de l'Est¹⁶⁶ et du sud¹⁶⁷, qui accompagnent notamment leur mari fraîchement employé dans les industries¹⁶⁸.

En parallèle, d'autres phénomènes socioéconomiques ont également participé à ce désintérêt pour le métier. On pense notamment à la figure de la « maîtresse de maison » qui, dans une société où la famille est une obsession, prenait de plus en plus de place. Mais aussi l'arrivée des électroménagers censés faciliter les tâches domestiques. Ces deux phénomènes auraient tous deux contribué à balayer la nécessité pour les familles de faire appel à du personnel domestique¹⁶⁹.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ Appelée aussi « crise ancillaire ».

¹⁶⁴ Belgique, Australie, Danemark, France, Grande-Bretagne, Japon et Perse (Iran aujourd'hui) ; voir : CAMARGO MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ... », *op. cit.*, p. 74.

¹⁶⁵ PIETTE Valérie, citée dans MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ... », *op. cit.*, p. 74.

¹⁶⁶ Pologne, Tchéquie, Hongrie et Yougoslavie (à l'époque).

¹⁶⁷ Italie et Portugal.

¹⁶⁸ CAMARGO MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ... », *op. cit.*, p. 75.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 76.

Quant à l'immigration féminine, elle demeurait un rempart à cette crise en continuant à répondre à la demande des ménages. Mais ces femmes étaient désormais recrutées dans des pays plus lointains dont la Hongrie¹⁷⁰. Des juives-juifs allemand·e·s fuyant le régime nazi sont également arrivé·e·s dans les années 30, et beaucoup ont été employé·e·s dans le secteur du textile ou dans de petits ateliers, alors que d'autres voulaient s'opposer au régime - dont « des intellectuelles refusant d'être réduites au rôle de femmes au foyer »¹⁷¹.

En ce qui concerne l'immigration masculine, le besoin de main-d'œuvre a incité l'État belge à signer les premiers contrats bilatéraux (échange de main-d'œuvre contre promesse d'embauche par le pays destinataire) entre 1920 et 1930. C'est ainsi que de jeunes hommes, souvent célibataires, sont venus de France, puis d'Italie et ensuite de Pologne pour travailler dans les bassins industriels¹⁷².

Après la Deuxième Guerre mondiale, la crise économique qu'a connue la Belgique, et notamment les campagnes, entraînant un exode vers les villes, a engendré une augmentation de main-d'œuvre disponible pour le travail domestique.

Dans les charbonnages, en pleine « bataille du charbon »¹⁷³ et les carrières belges, le besoin de main-d'œuvre masculine a fait l'objet de nouveaux accords bilatéraux. Tout d'abord avec l'Italie en 1946, puis avec l'Espagne en 1956, la Grèce en 1957, le Maroc¹⁷⁴ et la Turquie en 1964, la Tunisie en 1969 et enfin, l'Algérie et la Yougoslavie en 1970¹⁷⁵. Dans l'industrie lourde, dès le début des années 1960, ce besoin de main-d'œuvre était si important que le permis de travail n'était même plus une exigence du gouvernement ; ces personnes se voyaient régularisées une fois un emploi trouvé¹⁷⁶. Cette ouverture stratégique à l'immigration s'est arrêtée en 1974 lorsque les difficultés économiques sont apparues.

Si cette recherche de main-d'œuvre visait surtout les hommes¹⁷⁷, il ne faudrait surtout pas oublier le nombre d'épouses qui ont tout quitté pour les accompagner. Ni oublier que ces femmes, de par le travail qu'elles accomplissaient en tant que salariée ou au sein du foyer, participaient elles aussi à la reconstruction économique du pays. Ou encore nier leur contribution à reproduire la force de travail en mettant au monde les futur·e·s ouvrières et ouvriers. Un élément qui n'avait d'ailleurs pas échappé au gouvernement puisqu'après la première vague d'immigration italienne, il mis en place le « regroupement familial » espérant inciter les épouses à rejoindre leur mari et, de facto, à remédier au déclin démographique causé par la guerre¹⁷⁸.

La réalité est qu'elles fussent plus ou moins nombreuses, selon les nationalités et les cultures, à travailler tantôt dans les usines de textile, dans la métallurgie ou l'agriculture¹⁷⁹, tantôt en tant que travailleuses domestiques, dans l'aide aux personnes ou dans le nettoyage industriel¹⁸⁰. Ces femmes étaient restreintes aux métiers traditionnels peu valorisants, notamment à temps partiel et avec des horaires coupés. Malgré tout, le travail des femmes

¹⁷⁰ GUBIN Éliane et JACQUES Catherine, *Encyclopédie d'histoire des femmes Belgique ...*, op. cit., p. 362.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 363.

¹⁷² *Ibid.*, p. 362.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 363.

¹⁷⁴ Pour avoir un exemple concret d'accord bilatéral, consulter : « Accord bilatéral d'échange de main-d'œuvre entre la Belgique et le Maroc », *Wikipédia*, 21 mai 2024, <https://tinyurl.com/cw84dz9m> (consulté le 10 décembre 2024).

¹⁷⁵ CAMARGO MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ... », op. cit., p. 77.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ GUBIN Éliane et JACQUES Catherine, *Encyclopédie d'histoire des femmes Belgique ...*, op. cit., p. 358.

¹⁷⁸ CAMARGO MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ... », op. cit., pp. 76-77.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 77.

¹⁸⁰ GUBIN Éliane et JACQUES Catherine, *Encyclopédie d'histoire des femmes Belgique ...*, op. cit., p. 363.

étrangères demeurait nettement moins visible, évincé par le stéréotype de la femme immigrée au foyer¹⁸¹.

Au XXI^e siècle : de l'utilisation à l'exploitation de la main-d'œuvre féminine étrangère dans le travail domestique et du *care* à Bruxelles.

À l'heure d'aujourd'hui, Bruxelles est considérée par plusieurs chercheuses·eurs comme étant une « ville globale », de par sa position géographique centrale et stratégique en Europe. Sa configuration spécifique et les opportunités professionnelles qu'elle offre attirent ainsi de nombreuses·eux travailleuses·eurs migrant·e·s (surtout de l'Europe de l'Ouest) à niveau d'études élevé pour assurer les postes hautement qualifiés. Cette élite se compose concrètement des fonctionnaires qui travaillent dans les institutions européennes (communément appelés des « eurocrates ») ainsi que des « expatrié·e·s » travaillant dans des organisations internationales ou dans des multinationales (industries pharmaceutiques, alimentaires, énergétiques, logistiques, etc.)¹⁸².

D'autre part, elle attire également une autre catégorie de migrant·e·s, que le sociologue Alejandro Portes nomme « la migration par le bas ». Une main-d'œuvre invisible, mais pas moins indispensable pour assurer, à bas coûts, tous les services d'ordre pratique et physique¹⁸³. Cette particularité sur le plan socioéconomique des villes globales renforce de cette manière les inégalités préexistantes entre les migrant·e·s autant qu'elle en crée de nouvelles :

« La notion de villes globales implique une nouvelle géographie des relations entre centre et périphérie qui dépasse les notions de pays riches et pauvres. Les villes globales hébergeant des centres financiers globaux forment un réseau central, autour duquel se construisent des centres de décision nationaux et internationaux (Sassen 2007) »¹⁸⁴.

Selon le professeur et sociologue belge Andrea Rea, cette dualisation est le résultat de l'élargissement de l'Union européenne ainsi que des règles européennes de libre circulation des services, qui ont engendré d'importantes modifications sur le plan du marché du travail. En effet, grâce à elles, les entreprises peuvent désormais se délocaliser ou sous-traiter une partie de leur production ailleurs [de préférence là où la main-d'œuvre est moins chère] et les travailleuses·eurs peuvent également bouger et travailler partout en Europe de façon tout à fait légale ; un des effets négatif étant le « dumping social »¹⁸⁵. Néanmoins, cette délocalisation des entreprises et les détachements¹⁸⁶ de travailleuses·eurs entraînent une polarisation et une compétitivité entre les entreprises elles-mêmes : entre celles qui sont extrêmement rentables - par exemple les entreprises du secteur financier - et celles réalisant des profits beaucoup plus modestes – comme c'est particulièrement le cas pour les entreprises spécialisées dans le secteur des services. Ces dernières ne peuvent délocaliser leur production car elles ont besoin de personnes pour travailler et réaliser ces services, c'est

¹⁸¹ *Ibid*

¹⁸² CAMARGO MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ... », *op. cit.*, p. 80.

¹⁸³ *Ibid*, p. 81.

¹⁸⁴ *Ibid*, p. 81.

¹⁸⁵ *Ibid*.

¹⁸⁶ Au sein de l'Union européenne (UE), les personnes travaillant dans un État membre peuvent être détachées dans un autre État membre pour y exécuter un contrat de service, quelle que soit leur nationalité. C'est le résultat de la libre circulation des services au sein de l'UE (...), voir : MYRIA CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, *La migration en chiffres et en droits – 2024 Cahier du rapport annuel*, <https://tinyurl.com/4p9b46tm> (consulté le 12 novembre 2024).

pourquoi, elles sous-traitent un maximum leurs services à d'autres entreprises moins chères qui, à leur tour, vont faire appel à une main-d'œuvre bon marché mais aussi à des travailleuses·eurs en situation irrégulière de séjour¹⁸⁷.

Un des sous-secteurs des services caractéristiques de ce système est celui du nettoyage industriel. En tant que secteur impossible à délocaliser, on constate non seulement une pression sur les salaires, mais aussi sur les travailleuses·eurs qui vivent des conditions de travail de moins en moins favorables¹⁸⁸.

« Dans le travail domestique, les ménages des classes moyennes et supérieures participent, à l'échelle du foyer, à cette économie globale européenne, en engageant une travailleuse domestique migrante »¹⁸⁹.

Pour la sociologue et économiste Saskia Sassen, le travail domestique (comme d'autres emplois) est mal rémunéré parce que la société considère la migration comme péjorative alors que la mondialisation est vue comme positive¹⁹⁰. La professeure Eléonore Kofman le démontre en comparant les travailleurs du secteur de la Technologie de l'Information (IT) avec les travailleuses domestiques et du *care*. Le premier – majoritairement masculin – est considéré comme faisant partie du marché hautement qualifié, ayant des compétences et savoirs propres qui sont « mobiles » et donc, transférables dans le monde entier. Le salaire élevé que touchent les personnes exerçant ces métiers n'est donc pas vu par la société comme étant problématique à l'intégration (l'immigration). Par contre, le fait que le travail domestique et du *care* – majoritairement féminin – renvoie à des compétences et capacités propres et spécifiques aux femmes n'apporterait aucune contribution « au capital humain du pays de destination », ce qui justifierait que ces métiers sont peu valorisés et peu rémunérés¹⁹¹.

« Migration et mondialisation sont, donc, intimement liées entre elles, et ces deux phénomènes se retrouvent reflétés dans la mise en place de régimes de migration et d'emploi qui favorisent certains types de connaissances ou capacités, discréditant d'autres »¹⁹².

L'évaluation du sous-secteur des titres-services pour la Région de Bruxelles-Capitale, réalisé par le Service public régional de Bruxelles en 2018, illustre parfaitement ce lien existant entre secteur des services, travail domestique, travail féminin, emploi précaire et migration au sein des villes globales. Ce rapport démontre

- qu'il s'agit bien d'un secteur majoritairement féminin puisque 95,7 % des personnes travaillant dans les titres-services à Bruxelles sont des femmes¹⁹³
- que la majorité des travailleuses·eurs¹⁹⁴ du secteur sont effectivement issues de l'immigration étant donné que 76,1 % d'entre elles·eux ont une nationalité étrangère (58,3 % viennent de l'UE et 17,8 % hors UE) ; alors que sur le marché global du travail bruxellois 66,2 % des travailleuses·eurs sont de nationalité belge¹⁹⁵

¹⁸⁷ CAMARGO MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ... », *op. cit.*, pp. 81-82.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 82.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 83.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 83.

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ BROLIS O. et al. « Évaluation du système des titres-services pour les emplois et services de proximité en Région de Bruxelles-Capitale en 2018 », *Rapport à la demande du Service public régional de Bruxelles, Bruxelles Économie et Emploi Service Emploi*, 2019, <https://tinyurl.com/yhuxkz5a>, (consulté le 12 novembre 2024), p. 36.

¹⁹⁴ Qui résident et travaillent en Région de Bruxelles-Capitale.

¹⁹⁵ BROLIS O. et al. « Évaluation du système des titres-services ... », *op. cit.*, p. 37.

- que travailleuses·eurs et utilisatrices·teurs sont issu·e·s de deux classes sociales opposées vu que les travailleuses·eurs sont principalement domiciliées dans les communes bruxelloises les plus pauvres et qu'inversement, les utilisatrices·teurs des titres-services habitent généralement dans les communes les plus riches¹⁹⁶ et ont un salaire de plus de 140 € par jour¹⁹⁷
- et qu'il existe de toute évidence un lien de dépendance entre allochtones¹⁹⁸ et autochtones¹⁹⁹ puisque 76,1 % des travailleuses·eurs qui fournissent ce service sont de nationalité étrangère et que 71,7 % des utilisatrices·teurs sont de nationalité belge²⁰⁰.

D'autre part, et en parallèle au point qui précède relatif au travail domestique réalisé légalement, existe aussi à Bruxelles [comme ailleurs] le travail domestique clandestin. MYRIA – en tant que rapporteur belge sur la traite des êtres humains – réalise chaque année un rapport sur la traite et le trafic des êtres humains en Belgique. La première partie de son rapport de 2020 portait sur l'exploitation du personnel domestique. Celui-ci révèle que « le personnel domestique est très exposé à l'exploitation »²⁰¹. Le fait que les prestations de travail soient effectuées chez un·e particulière·ier, dans des lieux privés, à l'abri des regards où les travailleuses·eurs se retrouvent isolé·e·s et parfois ayant peu de contact avec le monde extérieur, rend leur détection difficile et par conséquent les contrôles (par l'ONSS) très compliqués²⁰².

« Un contrat de travail domestique est un « contrat par lequel un travailleur, le domestique, s'engage contre rémunération à effectuer sous l'autorité d'un employeur principalement des travaux ménagers d'ordre manuel pour les besoins du ménage de l'employeur ou de sa famille »²⁰³.

Selon MYRIA, une part importante du travail domestique est effectuée clandestinement par des personnes d'origine étrangère²⁰⁴ ; ce qui en fait le groupe le plus à risque d'être victime de la traite. Les sans-papiers ou en cours d'obtention sont en effet une proie facile pour ce type d'emploi étant donné qu'il est aisé à trouver et à obtenir, et que le salaire peut être payé en espèces. Pour l'employeur, faire appel à des travailleuses·eurs clandestin·e·s est une aubaine, non seulement parce qu'il peut payer un salaire très bas et souvent inférieur au salaire minimum, mais aussi parce qu'il offre des facilités comme ne pas devoir établir un contrat ou une convention, ou encore de pouvoir négocier verbalement le salaire ainsi que les tâches à réaliser. À la défaveur de la·du travailleuse·eur qui ne pourra ni avoir accès à la Sécurité sociale, ni refuser les demandes ou tâches que l'employeur·e pourrait lui imposer. De plus, l'emploi informel met l'employeur·e dans une situation de force puisque la·le travailleuse·eur dépend de lui pour se loger et se nourrir, tout comme elle·il peut menacer de la·le faire rapatrier vu sa situation illégale. Tous ces moyens de pression font que les travailleuses·eurs n'osent pas

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 33.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 53.

¹⁹⁸ Signifie littéralement « d'un autre pays ».

¹⁹⁹ Personne originaire du pays où elle habite.

²⁰⁰ BROLIS O. et al. « Évaluation du système des titres-services ... », *op. cit.*, p. 48.

²⁰¹ MYRIA CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, « Rapport annuel traite et trafic des êtres humains 2020 : « Derrière des portes closes », 2020, <https://tinyurl.com/439nwmze> (consulté le 12 novembre 2024), p. 19.

²⁰² *Ibid.*, pp. 14-15.

²⁰³ Art. 5 de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail et art. 353bis/11, alinéa 3 de la loi-programme (I) du 24 décembre 2002.

²⁰⁴ OR.C.A. (actuellement : Fairwork Belgium), cité dans MYRIA CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, « Rapport annuel traite et trafic des êtres humains 2020 ... », *op. cit.*, p. 13.

quitter leur « travail » ou même s'adresser à une organisation de travailleuses·eurs pour se plaindre²⁰⁵.

Le personnel domestique au service privé d'un·e diplomate est l'autre catégorie de travailleuses·eurs domestiques facilement exploitable.

« Il s'agit de personnes employées exclusivement au service domestique privé d'un membre de la mission diplomatique, autres que les employés de l'État accréditant »²⁰⁶.

« Ces domestiques n'ont pas besoin de permis de travail, mais reçoivent, par le biais de leur employeur, une carte d'identité diplomatique spéciale »²⁰⁷.

Au cours de ses interviews, MYRIA a également détecté des cas de traite d'être humain au sein du personnel domestique de diplomates. L'immunité diplomatique dont elles·ils bénéficient faciliterait l'exploitation de personnel domestique. Les diplomates disposent en effet de « l'immunité pénale », ce qui implique que leur domicile ne peut être perquisitionné sans que leur immunité ne soit levée au préalable. De plus, d'autres facteurs de vulnérabilité peuvent faire également pression sur ces travailleuses·eurs spécifiques, comme le fait que la carte d'identité (spéciale) ou le visa expire dès que la·le travailleuse·eur ne travaille plus pour la·le diplomate - ce qui veut dire qu'elle·il ne peut pas changer d'employeur·e. Ou encore, lorsque la·le travailleuse·eur et l'employeur·e ont la même nationalité, car dans ce cas, l'employeur·e peut utiliser son influence pour faire pression sur la·le travailleuse·eur dans son pays d'origine²⁰⁸.

Enfin, l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère [légale ou illégale] dans le secteur domestique est un phénomène qui s'observe aussi à l'échelle internationale. On constate par exemple un lien entre la demande de travail domestique et du *care* par les pays du Nord global et les migrations de plus en plus féminines venant des pays du Sud global. Ce type de migration concerne les femmes qui migrent (ou travaillent)²⁰⁹ dans un autre pays dit « développé » pour des familles de classes moyennes, et qui doivent compter sur un parent pour s'occuper d'un (ou des) enfant·s resté·s au pays. Le concept utilisé pour expliquer ce phénomène s'appelle « les chaînes globales du *care* ». Il est crucial, non seulement pour se rendre compte qu'il s'agit d'une conséquence de la globalisation économique, mais aussi pour démontrer à quel point ce système est producteur d'inégalités²¹⁰.

Les chaînes globales ont été étudiées en Europe et identifiées depuis 1990 par plusieurs chercheuses²¹¹. Leurs études ont également révélé l'existence d'un phénomène migratoire structurel entre les pays d'Europe de l'Est vers l'Europe de l'Ouest. Il concerne cette fois les femmes de pays de l'Est venant travailler dans les pays de l'Ouest en tant que femmes de

²⁰⁵ MYRIA CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, « Rapport annuel traite et trafic des êtres humains 2020 ... », *op. cit.*, p. 19.

²⁰⁶ Voir : l'article 1, h) de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961, l'article 1, i) de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963, ainsi que le point 2.7.1.1. du guide du protocole sur les immunités et privilèges, publié par le SPF Affaires étrangères et disponible sur son site : <https://tinyurl.com/3x9hvvhf>, (consulté le 12 novembre 2024).

²⁰⁷ Art. 4, 7° de l'A.R. du 30 octobre 1991 relatif aux documents de séjour en Belgique de certains étrangers, *Moniteur belge*, 17 décembre 1991. Cette carte d'identité spéciale ne sera toutefois délivrée que pour autant que le domestique soit au service d'un chef de mission diplomatique, d'un chef de poste consulaire de carrière ou d'un chef d'une organisation internationale reconnue avec statut diplomatique (voy. CBO, *Personnel des ambassades*, décembre 2018, point 7.1.1.).

²⁰⁸ MYRIA CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, « Rapport annuel traite et trafic des êtres humains 2020 ... », *op. cit.*, p. 20.

²⁰⁹ Ce ne sont pas des femmes qui migrent vers un autre pays pour y travailler, mais des femmes qui travaillent dans un autre pays et reviennent régulièrement dans leur pays d'origine.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 86.

²¹¹ La politologue Mirjana Morokvasic et les sociologues Helma Lutz et Ewa Pallenga-Möllenbeck.

ménage, nounous, baby-sitters, et au soin de personnes âgées ; mais souvent sans pour autant que la contribution sociale que ces femmes apportent au pays bénéficiaire soit reconnue²¹².

À ce propos, les résultats du rapport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) « Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleurs migrants » pour l'année 2019, dresse particulièrement bien l'état des lieux des travailleuses et travailleurs migrant·e·s sur le plan mondial, autant qu'il démontre la contribution cruciale de ces femmes à travers le globe. En effet, si comme nous l'avons vu précédemment et comme le stipule aussi ce rapport, les travailleuses·eurs migrant·e·s se concentrent principalement dans le secteur des services (79,9 % des femmes migrantes y travaillent), ce secteur dépend aussi fortement de cette main-d'œuvre spécifique. Cette féminisation s'explique, en partie, par « la demande croissante de main-d'œuvre dans l'économie des services à la personne, y compris la santé et le travail domestique »²¹³. Alors que les hommes sont plus représentés dans l'industrie, dans les sous-secteurs de la fabrication et de la construction²¹⁴.

Par ailleurs, et tous secteurs confondus, les statistiques révèlent également que les femmes migrantes représentent 17,6 % de la main-d'œuvre féminine dans les pays à hauts revenus et à « revenu intermédiaire supérieur », alors que femmes et hommes migrant·e·s ne représentent que 2,5 % de la main-d'œuvre dans les pays à faibles revenus. Globalement, 67 % des travailleuses·eurs migrant·e·s travaillent dans les pays à revenus élevés et 19,5 % dans les pays à revenus intermédiaires supérieurs. Selon l'OIT, cette surreprésentation (86,9 % au total) s'expliquerait par l'évolution démographique, mais aussi par les changements dans les politiques migratoires²¹⁵.

Enfin, en ce qui concerne la destination des travailleuses·eurs migrant·e·s, le rapport prouve que ce sont bien les pays du Nord qui majoritairement captent la plus grosse part de cette main-d'œuvre avec en première position (24,2 %) l'Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest et en seconde position (22,1 %) l'Amérique du Nord. La troisième position revient quant à elle aux États arabes (14,3 %)²¹⁶.

²¹² *Ibid.*, pp. 86-87.

²¹³ ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, « Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleurs migrants », *Résultats et méthodologie Troisième édition Résumé*, <https://tinyurl.com/34c9rme5>, p. 6 (consulté le 12 novembre 2024).

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ *Ibid.*, p. 7.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 8.

CONCLUSION

Ce que cette étude démontre tout d'abord c'est que, bien que la division sexuelle du travail et les rôles sociaux entre les hommes et les femmes étaient déjà présent·e·s au Moyen Âge²¹⁷, les tâches réalisées majoritairement par les femmes – le travail domestique et maternel – n'étaient pas considérées comme étant moins importantes que celles réalisées par les hommes. C'est lorsque les femmes sont entrées sur le marché du travail salarié que ce type de travail a été dévalorisé, parce que considéré comme non productif économiquement parlant, au regard du travail productif exercé majoritairement par les hommes. C'est donc le passage vers la société monétarisée qui a marqué le début de la dévalorisation du travail domestique et maternel et, de facto, qui a légitimé qu'il puisse être bien moins rémunéré. Cette dévalorisation (entre autres) a créé les inégalités économiques et sociales entre les sexes et accentué la précarisation des femmes ; et surtout des femmes placées au plus bas de la hiérarchie sociale.

Plus encore cette recherche met en évidence à quel point l'assignation des femmes au foyer, à l'éducation des enfants et à la reproduction, sont des objectifs voulus et poursuivis par le pouvoir dominant, tout comme la force et l'acharnement dont il a fait preuve tout au long de l'histoire pour y parvenir.

Comment le pouvoir dominant a-t-il utilisé et gravé leur idéologie de la naturalisation des rôles sociaux pour assigner les femmes au travail domestique et maternel, et définir leur place dans la société ? En institutionnalisant socialement et légalement leur (pseudo) infériorité ; en s'appuyant sur les textes religieux pour asseoir et légitimer leur idéologie ; en leur interdisant l'accès au travail salarié ou à certains métiers pour les enfermer dans la sphère privée (ce qui a engendré l'invisibilisation de leur travail) ; en les privant des ressources²¹⁸ ou encore, en faisant d'elles les boucs émissaires des crises et en fomentant la haine et la crainte des hommes à leur égard, sans oublier les persécutions dont elles ont fait l'objet.

Pourquoi il était – et est toujours – crucial pour le pouvoir dominant de maintenir les rôles sociaux et la division sexuelle du travail entre les femmes et les hommes ? D'une part, pour que les femmes continuent à prodiguer gratuitement au sein du foyer tout le travail domestique et maternel - ô combien essentiel à la pérennité et au bon fonctionnement de la société en général ! - et qu'elles continuent à enfanter afin d'assurer la stabilité de la démographie et la reproduction de la main-d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement de l'économie capitaliste. Et d'autre part, pour qu'elles continuent à occuper les métiers les plus précaires et ce, à bas coûts. Car c'est ainsi que « l'ordre établi »²¹⁹ - celui du patriarcat – s'assure d'amasser le plus de profits, de garder ses privilèges et de maintenir sa place de dominant dans la société et dans le monde.

Enfin, cette analyse prouve également que les femmes ont toujours été amenées – voire forcées – à migrer pour subvenir à leurs besoins ou tout simplement pour survivre. Cette

²¹⁷ L'idéal pour compléter cette étude serait de pouvoir remonter dans l'histoire aussi loin que possible que pour comprendre comme la division sexuelle du travail et la répartition des rôles s'est mise en place. C'est ce que font les chercheuses·eurs qui étudient actuellement la préhistoire. À l'heure d'aujourd'hui, ces travaux ont permis de déconstruire bon nombre de fausses théories – et notamment la pseudo naturalité des rôles sociaux et la hiérarchisation entre les sexes – mais il faudra encore attendre, car l'archéologie du genre n'est encore qu'à ses débuts. Voir : PATOU-MATHIS Marylène, *L'homme préhistorique est aussi une femme*, op. cit.

²¹⁸ On pense ici aux phénomènes des enclosures et à la création de la propriété privée.

²¹⁹ « L'expression "ordre établi" est synonyme de "pouvoir en place". L'"ordre" dont il est question est l'ordre social. Il a été établi sur un ensemble de règles qui constituent la société et que les citoyens se doivent de suivre ». Voir : « Établi », *L'internaute*, <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/etabli/#expression> (consulté le 26 novembre 2024).

migration féminine est une aubaine pour l'économie, non seulement parce qu'elle constitue l'arrivée d'une importante réserve de main-d'œuvre, mais surtout parce qu'il est possible de la rémunérer au prix le plus bas étant donné la misère dans laquelle ces femmes se trouvent et les métiers féminins précaires auxquelles elles sont « naturellement » vouées : division sexuelle du travail oblige ! Par ailleurs, le fait de les reléguer dans le travail domestique ou maternel (nounous, filles au pair), enfermées dans la sphère privée, à l'abri des regards et souvent isolées, facilite leur exploitation illégale de sorte que de nombreuses femmes – racisées surtout - se retrouvent aujourd'hui victimes de la traite d'êtres humains. Et force est de constater, encore une fois, que le pouvoir politique et économique porte la responsabilité de cette exploitation. Qu'elle soit légale ou illégale, c'est bien lui qui gère les règles migratoires, prône et favorise la mondialisation (et avec elle la libre-circulation des services et des personnes), manque à poser les garde-fous nécessaires à la protection de ces métiers, s'oppose à l'augmentation des salaires ou encore sous-estime l'importance de les revaloriser auprès de la société tout entière. Pourtant c'est ainsi qu'on pourrait enfin reconnaître ce qu'ils sont : des métiers essentiels et vitaux à la société et l'humanité tout entière et dont la charge repose en majorité sur le dos des femmes.

Pour conclure avec une dernière constatation des plus importantes, c'est que les classes qui occupent le haut de l'échelle sociale et qui détiennent les privilèges et le pouvoir ne pourraient fonctionner et perdurer sans celles et ceux qui se situent à l'autre bout. Et qu'il a toujours suffi que le peuple se révolte pour semer l'angoisse au sein des classes dominantes, ce qui témoigne de la puissance qu'il détient entre ses mains : celui de faire vaciller et même de faire basculer l'ordre établi. C'est le cas également pour les femmes, la preuve en est qu'il suffit qu'elles avancent vers l'égalité pour que le patriarcat l'ordre établi panique et lance l'offensive en essayant de les renfermer dans la sphère privée, en les éloignant du pouvoir ou en les privant de leurs droits. C'est dire à quel point notre potentiel est énorme.

BIBLIOGRAPHIE

Livres :

BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme*, Paris, Éditions du seuil, 2010.

FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, Paris, Entremonde et Senovero, 2014.

GUBIN Éliane et JACQUES Catherine, *Encyclopédie d'histoire des femmes Belgique, XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Éditions Racine, 2018.

PATOU-MATHIS Marylène, *L'homme préhistorique est aussi une femme*, Villeneuve-d'Ascq, Allary Éditions, 2020.

ULB, *Witches*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2021.

Thèses :

CAMARGO MAGALHÃES Beatriz, « Transformer le travail domestique ? Femmes migrantes et politique de formalisation à Bruxelles », *Thèse présentée en vue de l'obtention du grade académique de Docteur en Sciences Politiques et Sociales à l'ULB*, <https://tinyurl.com/2j6k5n4v>.

Rapports institutionnels

BROLIS O. et al., « Évaluation du système des titres-services pour les emplois et services de proximité en Région de Bruxelles-Capitale en 2018 », *Rapport à la demande du Service public régional de Bruxelles, Bruxelles Economie et Emploi Service Emploi*, 2019, <https://tinyurl.com/yhuxkz5a>.

MYRIA CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, *La migration en chiffres et en droits – 2024 Cahier du rapport annuel*, <https://tinyurl.com/4p9b46tm>.

MYRIA CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, *Rapport annuel traite et trafic des êtres humains 2020 : Derrière des portes closes*, 2020, <https://tinyurl.com/439nwmze>.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, « Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleurs migrants », *Résultats et méthodologie Troisième édition Résumé*, <https://tinyurl.com/34c9rme5>.

Articles de presse ou de périodiques scientifiques :

CARTWRIGHT Mark, « Serf », *World History Encyclopedia*, 4 décembre 2018.

FELLER Laurent, « Le salaire au Moyen Âge », *Le club de Mediapart*, 25 mars 2015, <https://tinyurl.com/mrx4fh3m>.

FERNANDEZ-BOUVERET Nicolas, « Le mouvement des enclosures en Angleterre » (XVI^e-XVIII^e) », *Academia.eu*, <https://tinyurl.com/6dx3f7dr>.

MARK Joshua J., « Les femmes au Moyen Âge », *World History Encyclopedia*, 18 mars 2019.

KIKUSHI Catherine, « Au Moyen Âge les femmes travaillaient et personne ne leur demandait « Qui va garder les enfants ? » », *Slate*, <https://tinyurl.com/ycxjsza3>.

MUCHEMBLED Robert, « De la diabolisation des femmes aux bûchers de sorcières », *Le Monde*, 22 mai 2016, <https://tinyurl.com/4kuu8tem>.

OMNES Catherine, « Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations », *L'année sociologique*, 2003/2 (Vol. 53), <https://tinyurl.com/4uu494ct>.

PIETTE Valérie, « Domestiques et servantes. Des vies sous condition. Essai sur le travail domestique en Belgique au 19e siècle », *Sextant, Revue du Groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les Femmes*, n° 15/16, 2001, <https://journals.openedition.org/clio/600>.

Ressources internet :

FAIRLIE Simon, « Une brève histoire des enclosures », *Confédération paysanne de la Lozère*, <https://tinyurl.com/2rj7dnyu>.

« Suzerain, vassal », *Herodote.net*, https://www.herodote.net/suzerain_vassal-mot-448.php.

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, *Occupations, habitats, logements au Moyen Âge*, <https://tinyurl.com/25a68f6j>.

« Hérésie, hérétique », *Latoupie*, <https://tinyurl.com/ezrccm7y>.

« Le système féodal c'est quoi ? », *L'Étudiant*, <https://www.letudiant.fr/college/methodologie-college/article/le-systeme-feodal-c-est-quoi.html>.

NOUS AUTRES. ÉDUCATION CONTRE LE RACISME, *La colonisation européenne des XVIe et XVIIe siècles*, <https://www.education-racisme.fr/les-racines-du-racisme/la-colonisation-europeenne-d/>.

« Crise de la fin du Moyen Âge », *Wikipedia*, <https://tinyurl.com/38rbubsc>.

Qui sommes-nous ?

Soralia est un mouvement mutualiste féministe d'éducation permanente.

Un mouvement riche de plus de 100 ans d'existence, présent partout en Belgique francophone et mobilisant chaque année des milliers de personnes.

Au quotidien, nous militons et menons des actions pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous défendons des valeurs et des principes fondamentaux tel·le·s que le féminisme, l'égalité, la solidarité, le progressisme, l'inclusivité et la laïcité.

Pour contacter notre service études :

Fanny Colard - fanny.colard@solidaris.be - 02/515 06 26

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur entièreté sur notre site.

